

LARGILLIÈRE

LE DIALOGUE
ENTRE ARTHUR ET GUINCLAFF

)

M. J. Ollivier m'ayant obligeamment communiqué le manuscrit du-regretté Largillière qui contient la fin de son instructive étude sur la « prophétie de Gwenc'hlan » (*Annales de Bretagne*, XXXVII-288-308), j'ai cru devoir y ajouter le titre qu'on vient de lire, et quelques notes explicatives qui seront mises entre crochets et suivies de mes initiales.

E. ERNAULT.

5

4

INTRODUCTION

Le morceau de 247 vers, conservé par la copie que Le Pelletier a reproduite, peut se diviser ainsi :

Vers 1 à 12. — Introduction : vie de Guinclaff. Cette introduction se détache nettement du reste du morceau; elle est en réalité écrite en vers longs, 12 à 18 syllabes, que le copiste a, à tort, coupés en deux, pour constituer des vers de la longueur des vers qui suivent⁽¹⁾.

Vers 13 à 23. — Le roi Arthur se saisit de Guinclaff. Première question d'Arthur : Quels prodiges arriveront avant la fin du monde ?

(1) [Ce début devait être en vers de 12 syll. E. E.]

Vers 24 à 31. — Réponse de Guinclaff, 8 vers : On se fierà plus au monde qu'à l'Eglise, et le clergé perdra toute retenue.

Vers 32 à 35. — Seconde question d'Arthur : Quels prodiges précéderont ce temps ?

Vers 36 à 61. — Réponse de Guinclaff, 26 vers : Les saisons seront interchangeées, les enfants auront des cheveux gris, etc. ; une hérésie s'emparera du monde, mais sera châtiée.

Vers 62 à 65. — Troisième question d'Arthur : Qu'est-ce qui surviendra avant que ces choses n'arrivent ?

Vers 66 à 132. — Réponse de Guinclaff. (Jusqu'ici, questions et réponses envisageaient le temps en parlant de la fin du monde pour revenir à nous. La troisième question d'Arthur était encore posée en respectant ce même ordre régressif. Guinclaff au contraire change de système et va suivre la succession des temps). Prédications par années : 1570, 1571, 1572, 1573, 1574, 1575, 1587, 1588 : alternatives de guerres, mortalité et de paix. Les prédictions sont annuelles, elles n'envisagent pas de périodes autres que celles de l'année; aussi, il est étrange que onze années, 1576-1586, soient omises. L'année 1588 commence au vers 96; les prophéties qui suivent, 36 vers, sont données sans précision de temps. On retrouvera l'année 1588 dans la réponse suivante, au vers 160.

Vers 132 à 136. — Quatrième question d'Arthur : Qu'advient-il après que ces choses seront arrivées ? (Arthur pose maintenant la question pour qu'il lui soit répondu selon l'ordre de la succession du temps).

Vers 137 à 247. — Réponse de Guinclaff, 110 vers : Faits qui marqueront que les temps sont révolus : tempêtes, immoralité. (Ces indications étaient inutiles, puisque les années avaient été précisées, et qu'au vers 160 on reprend l'année 1588, date où l'on était déjà arrivé dans la réponse précédente). Séries de guerres, de ravages, dans lesquels les Anglais jouent le rôle principal. Les Français ne sont jamais nommés. Les années ne sont pas indiquées. La dernière strophe prédit un

LE DIALOGUE ENTRE ARTHUR ET GUINCLAFF 629

débarquement des Anglais, qui prendront possession de la Bretagne. (Ces prophéties, données suivant l'ordre de la succession du temps, ne paraissent pas rejoindre les prophéties données selon l'ordre régressif au cours des deux premières réponses. — Il n'y a pas de conclusion).

*
**

Cette analyse indique que notre texte comporte des lacunes. Il reste entendu qu'il s'agit de prophéties, et que ce genre de littérature n'est pas caractérisé par l'enchaînement logique des idées; Le Pelletier, de plus, nous fait savoir que le texte qu'il utilisait n'était pas complet; en effet, il nous dit que sur l'autre copie qu'il détenait, et qu'il n'a pas suivie, il y avait une *addition* de prophéties qui ne lui ont pas paru mériter d'être insérées (p. 1354). Le mot *addition* ne signifie pas ici des prophéties ajoutées après coup au texte primitif, interpolées; la preuve en est que Le Pelletier a cité dans son dictionnaire, comme étant de Guinclaff, le mot *orzail* = batterie; ce mot était dans l'addition, puisqu'on ne le trouve pas dans notre texte. Il n'entendait donc pas le mot addition dans le sens d'interpolation. L'on regrettera de n'avoir pas ce passage, car c'est là qu'on aurait peut-être trouvé les vers dans lesquels Grégoire de Rostrenen dit avoir lu que Guinclaff résidait entre le Roc'hallaz et le Porz-guen, vers qui ne sont pas dans notre texte.

Guinclaff est donné comme un prophète des temps anciens, vivant en pleine forêt; il semble qu'il y ait là quelque souvenir de ce qui fut raconté sur Merlin, caché dans les bois et y vivant en sauvage ⁽²⁾. Le roi Arthur parvint un jour à s'emparer

(2) Cf. *Vita Merlini*, de Geoffroy de Monmouth, édit. Francisque Michel et Thomas Wright, p. 4 :

Utitur herbarum radicibus, utitur herbis,
Utitur arboreo fructu, morisque rubeti ;
Fit silvester homo, quasi silvis editus esset.

630 LE DIALOGUE ENTRE ARTHUR ET GUINCLAFF

de lui, et c'est à ce roi qu'il est censé faire ses prédictions (3). L'auteur de notre petit poème n'est donc pas Guinclaff; l'auteur nous est inconnu; il a prêté à un certain Guinclaff, qu'il présente comme un prophète antique, une série de prédictions. Une question se pose immédiatement : ce personnage a-t-il été créé de toutes pièces par notre poète ? ou bien ce personnage était-il connu dans les traditions populaires, et l'auteur n'a-t-il fait que d'emprunter le personnage, pour placer sous son nom une série de prophéties ? Le nom de ce personnage est absolument inconnu par ailleurs. Les traditions populaires, généralement, ont un fond emprunté à des récits littéraires; or Guinclaff, ni un nom voisin, n'apparaissent nulle part dans la littérature du moyen âge. En outre, si ce prophète avait été connu, il n'eût pas été utile de le présenter comme l'a fait l'auteur au début du dialogue. Il semble assez probable que ce soit un personnage inventé; cependant, il reste prudent de ne rien affirmer en pareille matière (4).

Il serait puéril de chercher à interpréter ces prophéties, et encore plus de tenter de les vérifier : une seule constatation suffit à prouver que le prophète n'a rien prévu, puisqu'il n'a pas annoncé le fait capital qui allait changer complètement le sort de la Bretagne, à savoir le mariage d'Anne de Bretagne avec le roi de France, l'union de la Bretagne et de la France.

(3) Ce roi Arthur est le roi des romans bretons. Il ne s'agit pas, comme l'a cru Le Pelletier, des ducs de Bretagne qui ont porté ce nom. Arthur s'empare de Guinclaff un peu de la même façon que le roi Rodarchus s'empare de Merlin; Rodarchus use de stratagème et charge de liens son prisonnier (*Vita Merlini*), tout comme Arthur. — [Cela rappelle les aventures classiques de Protée (*Odyssée* IV, *Géorgiques* IV) et de Silène (*Ducoliques* VI). Pour consulter Tirésias, *Od.* XI, Ulysse a pris la précaution de s'armer, mais non contre lui (de même le fils d'Anchise allant questionner son père dans l'autre monde, *Enéide* VI). Virgile, à propos de Silène (v. 30), mentionne Orphée qu'il met en scène dans l'épisode d'Aristée; la *Vita Merlini*, attribuée à Geoffroy de Monmouth, met dans la bouche de Merlin une allusion à l'époux d'Eurydice et à son voyage aux enfers (p. 15; le passage n'est pas dans tous les manuscrits). E. E.]

(4) Chose curieuse, Grégoire de Rostronen, plaçant Guinclaff en 240 ou en 450, n'était donc pas tant dans l'erreur qu'on l'a dit; mais où il se trompait, c'est quand il disait que la prophétie était de cette époque.

LE DIALOGUE ENTRE ARTHUR ET GUINCLAFF 631

Il est plus curieux de considérer les lieux que cite notre auteur. Il connaît le *Goëllo*; au v. 108, il prédit qu'un bandit se lèvera de cette région; il ne vaut pas la peine de s'arrêter sur les noms de *tnouen Ry*, v. 114, et *Pont Ry*, v. 120, ni sur *Dourgoat*, v. 125, qui sont probablement des inventions. Au v. 147, il parle de *Guingamp*; aux vers 172-173, il cite *Perzell* et *Brest*; Perzell est le château de Bertheaume en Plougonvelin, sur la côte, avant d'entrer dans le goulet de Brest; on rencontre ensuite, cités ensemble, *Da Leon ha du Guengamp*, v. 174, Saint-Pol-de-Léon et Guingamp, *Da Leon ha du Tre-guer*, Saint-Pol-de-Léon et Tréguier, *E Brest*, *Goelou han Porz guenn*, Brest, le Goëllo, et le Port-Blanc. Le *Menez-Bré* est cité au v. 216. Les Guingampois (^{4 bis}) sont nommés au v. 224, et Guingamp revient encore deux fois, aux v. 233 et 239.

Cet examen des noms de lieu cités conduit à deux conclusions : notre auteur ne cite pas beaucoup de localités; pour lui, Guingamp est la ville importante. Il connaît Saint-Pol-de-Léon, Tréguier et Brest, mais Rennes, Lamballe, Quimper, Vannes, Nantes, places qui furent si importantes dans l'histoire de Bretagne, ne sont l'objet d'aucune prédiction. On ne s'explique pas qu'il ait ainsi laissé de côté ces villes, dont, certes, il n'ignorait pas le nom; tout Breton connaît les noms de Rennes, Vannes, Quimper, Nantes; il faut donc supposer qu'il ignorait le rôle considérable que ces villes avaient joué. D'ailleurs, les vues politiques du prophète sont très bornées :

(4 bis) [D. Le Pel. écrivait ainsi, mais prononçait peut-être *Guingampais*, comme on dit ordinairement aujourd'hui (cf. *l'Ouest-Eclair* 11 juin 1929, p. 5, col. 2, etc.); Largillière lui-même a employé le fém. *guingampaise*, dans sa note finale. Lucien Merlet n'a donné que *Guingampois*, *Métusine* I, 313; il venait de remarquer, d'ailleurs, qu'« on rencontre *Grenoblois* aussi bien que *Grenoblois* » et que les deux terminaisons alternent souvent. Ces alternances étaient favorisées par une équivoque graphique, contre laquelle Cillart s'élève avec raison, *Dict. françois-breton... de Vannes, 1744*, p. 27, cf. ses remarques aux mots *François, Suédois*. Rien des Parisiens seraient embarrassés sans doute pour lire, dans l'ancienne orthographe que défendait encore Chateaubriand, les ethniques usuels des principaux centres du département de la Seine : *Asnières, Boulonnais, Clichots, Pantinois, Charentonnais, Montreuillois, Nogentais, Vincennes*, cités (avec d'autres en *-iens*) dans *Le Tout-Savoir universel*, Paris, chez Rueff, 1897, p. 257. E. E.]

632 LE DIALOGUE ENTRE ARTHUR ET GUINCLAFF

il n'envisage que le sort d'une très petite région, il ne fait intervenir qu'une seule nation étrangère, les Anglais, toujours les Anglais; les ducs de Bretagne vont en France, mais les Français n'apparaissent jamais, et les grandes divisions qui séparent alors la France, comme tout ce qui se passe en France, ne l'intéressent pas; il les ignore.

Guingamp est pour lui la ville importante. A quatre reprises, il parle de cette ville. Il parle aussi du Ménéz-Bré, la grande montagne près de Guingamp; il connaît le Port-Blanc, parce que c'est là que débarquaient les envahisseurs qui gagnaient ensuite Guingamp⁽⁵⁾. L'on peut en décider que l'auteur était de Guingamp ou des environs immédiats de cette ville.

Au point de vue littéraire, le poème n'a pas grande valeur. La composition, on l'a vu par l'analyse, est nulle : les prédictions devaient se suivre selon l'ordre du temps, ou en commençant par la fin du monde et en revenant jusqu'à nous; l'auteur a mélangé ces deux systèmes. Le style est sans qualité : nulle part on n'a l'impression du prophète inspiré, ni de la prédiction qui vient révéler les profondeurs des siècles à venir. Si le poète avait eu plus de lettres, il lui eût été facile de prendre des modèles dans la littérature classique, et de décrire les ravages de la guerre, les épidémies, les fléaux de toutes sortes, les apparitions, les météores⁽⁶⁾, les pluies de serpents ou de crapauds. La poésie complète ces indications : notre auteur n'était pas un lettré; il a voulu faire des strophes de quatre vers, chaque vers d'une même strophe

(5) Guingamp surveillait continuellement le Port-Blanc : le 2 août 1472, par ordre de justice, il fut payé à Yves Quintin, habitant de Guingamp, une somme de 5 sous pour aller au Port-Blanc prendre connaissance de la flotte française qu'on disait y être. (Ogée.) En 1534, commission fut donnée à Guillaume Loz et Jean de Kerguezai pour la garde de Port-Blanc. « lieu notoirement aisé et commode pour descente et séjour d'ennemis ». (Dom Morice, *Pr.*, III, 1114, 1115.) Les Anglais y débarquaient sans cesse : pendant la guerre entre Charles de Blois et Montfort, en 1432, etc. (V. La Borderie, *Hist. de Bretagne*, III, 316, et n. 2, IV, p. 492).

(6) Ajoutons qu'il n'était pas astrologue; au moyen âge, où l'astrologie était en grand renom, lui, au contraire, n'utilise jamais aucune notion de ce genre dans ses prophéties; il ignorait même le calendrier, puisque c'est par erreur qu'il a dit que la Noël tomberait un dimanche en 1574.

LE DIALOGUE ENTRE ARTHUR ET GUINCLAFF 633

rimant ensemble : il n'a pu réaliser ce désir; ses strophes ont parfois trois vers, d'autres ont cinq, six ou sept vers; la rime n'est pas commune à toute la strophe. Bien des vers ne riment pas; ils sont de longueur inégale⁽⁷⁾. Il n'y a pas de rimes internes; c'est tout au plus si l'on trouve quelques allitérations⁽⁸⁾. Son orthographe est correcte, les mots sont bien coupés; est-ce là son fait, ou est-ce le fait d'un copiste? cette dernière explication serait plus satisfaisante, car il est difficile d'admettre qu'un homme qui aurait si bien écrit le breton eût en même temps si maltraité les règles de la poésie bretonne⁽⁹⁾.

De tout cela, il résulte bien peu de renseignements sur l'auteur de ce poème; il semble qu'il était originaire des environs de Guingamp et qu'il n'était pas très instruit.

DATE

Dans le texte copié par Le Pelletier, aussitôt après le titre, se trouve la mention : *Van de Notre Seigneur mil et quatre cent et cinquante*; cette mention est précédée de ces quelques mots : *Ecrit ainsi en français*; ces derniers mots sont une addition, probablement du copiste de 1619, qui équivaut au mot *sic* qu'on emploie maintenant, et qu'on peut paraphraser de la façon suivante : cette mention était ainsi en français dans le manuscrit que j'ai copié.

Que vaut cette date? L'auteur anonyme du poème n'avait certes pas inscrit cette date à la suite de son titre. Nous ne savons pas non plus si la même mention existait en tête de

(7) [Ces irrégularités peuvent, en grande partie, n'être pas du fait de l'auteur primitif, comme on le verra dans les notes sur le texte. E. E.]

(8) [Il y a là une double méprise : les rimes intérieures restent souvent visibles, les allitérations ne semblent jamais cherchées. E. E.]

(9) [Ceci est encore très contestable. E. E.]

l'autre copie; toutefois nous pouvons supposer que, si l'autre copie avait fourni une date différente, Le Pelletier aurait donné en marge la seconde version ⁽¹⁰⁾.

Il y aurait grand intérêt à pouvoir vérifier cette date, car si la prophétie était de 1450, ce serait le texte suivi le plus ancien que nous ayons en moyen breton ^(10 bis). La publication entreprise ici ne vise pas à faire œuvre de philologie; aussi on ne trouvera pas ici d'arguments empruntés à l'état de la langue du poème, pour établir la date où il fut composé. Un grammairien pourra peut-être reprendre cette question; il rencontrera la difficulté de savoir si le texte n'a pas été rajeuni ⁽¹¹⁾.

Il semble que cette date de 1450 soit exacte : notre auteur n'envisage que des guerres avec l'Angleterre; ce sont pour lui les seuls événements qui puissent se présenter: c'est là la marque de cette triste période du milieu du xv^e siècle, qui est celle de la fin du règne de François I^{er}. Notre texte est antérieur à la mort de François II, 1488, et aux négociations qui précéderent le mariage d'Anne de Bretagne.

Quant aux autres éléments que fournit le poème, il serait bien imprudent de tenter d'en faire état; autant vaudrait chercher à vérifier la prophétie; cela serait d'autant plus imprudent

(10) Il l'a fait pour le nom du copiste de 1619, qui signe à la fin. La copie reproduite par Le Pelletier portait *Quien*, il indique en marge que l'autre copie donne *Quéuu*. Cette précision est très importante, elle établit que les deux copies que détenait Le Pelletier provenaient de la même copie par *Quéuu*, ce qui est très curieux; l'une était assez intelligible et courte, l'autre était beaucoup plus longue et remplie de fautes. — [*Quen* est à lire *Queu*, = moyen breton *queu* cave, creux, *hent queau* chemin creux (*Catholicon*); sur ces variantes, voir *Revue Celtique*, XL, 462; cf. moyen breton *queudet* ville, cité, au XIII^e siècle (*Coz*)/*queodet*, moderne *Ar Gueauded* dans mon *Glossaire moyen-breton*, XXIII (et 746, où j'avais oublié le *queudet* du *Catholicon*); *leau* lieue, van. *lèu*, etc. Les deux copies de ce *Que(u)* viennent peut-être d'un même texte, dont la reproduction exacte lui aura paru trop barbare, et qu'il aura remanié en conséquence dans une sorte d'interprétation abrégée. On ne peut que regretter la perte de la *lectio difficilior*, dont l'obscurité tenait sans doute à son archaïsme. E. E.]

(10 bis) [Il y a un *Credo* en vers, de 1350 environ (*Rev. Celt.*, XXXIV, 241; XXXV, 129). E. E.]

(11) Signalons l'opinion de M. Ernault, le savant le plus qualifié en cette matière : « Les quelques vers cités par le lexicographe [Le Pelletier] appartiennent bien à cette période de la langue [XV^e s.] » (*Rev. Celt.*, XIV, 1893, p. 224).

LE DIALOGUE ENTRE ARTHUR ET GUINCLAFF 635

que, on l'a vu plus haut, notre auteur était bien mal renseigné sur ce qui se passait. L'on trouve au v. 66, pour l'année 1570,

Pan vezo duc en Estampes;

cette simple mention d'Etampes paraît venir de ce que le poète avait entendu ce nom, sans rien savoir de plus sur la ville elle-même. Le comté d'Etampes avait été donné en 1421, par le futur roi Charles VII, à Richard de Bretagne, frère du duc Jean V. Des mains de Richard, le comté d'Etampes passa aux mains de son fils François, qui monta sur le trône ducal sous le nom de François II, en 1458. En 1478, le Parlement de Paris dépouillait le duc de ce comté⁽¹²⁾. Il serait vain aussi de chercher à utiliser les vers 169-170, où il est question d'un duc martyrisé sans sentence : le poète ne paraît pas inspiré par le triste sort du malheureux Gilles de Bretagne, assassiné sans jugement en 1450; la prédiction envisage ici un fait très banal pour l'époque. Les prophéties concernant Guingamp ne permettent pas non plus de reconnaître l'influence des faits historiques. Guingamp fut assiégée et prise en 1489, 1490 et 1491; ce ne sont pas ces sièges qui ont inspiré notre auteur, mais il pouvait avoir entendu parler des sièges de 1341, 1345, et surtout de celui de 1409, à la suite duquel le château fut démoli. En 1442, Pierre de Bretagne, comte de Guingamp, fit réparer les fortifications et relever le château. Tous ces éléments ne permettent pas de préciser la date où notre poème aurait été rédigé. L'impression générale est que 1450, et les années qui précédèrent ou suivirent cette date, correspondent assez à l'époque troublée dans laquelle vivait ce prophète, qui n'envisage que guerres et ravages⁽¹³⁾.

(12) En 1513, le comté d'Etampes retourna entre les mains de la maison de Bretagne, Louis XII en ayant fait don à Anne de Bretagne. A la mort de la bonne duchesse, il passa aux mains de sa fille Claude de France.

(13) A noter qu'il ne manque pas de dire que la paix fut « criée ». La guerre est « criée », allusion aux proclamations qui étaient faites alors. Ceci marque bien les environs de 1450, et indique en même temps que l'auteur était un habitant des villes. Ces proclamations n'avaient pas lieu à la campagne.

LES PROPHÉTIES EN BRETAGNE

On aurait tort de rechercher les sources d'une œuvre de ce genre; très borné dans ses horizons politiques, notre auteur n'a certes pas voulu imiter des prophéties alors en vogue; bien au contraire, ce *dialogue* paraît une œuvre absolument neuve, isolée.

Cependant, il importe de remarquer que ce genre de littérature a été cultivé en Bretagne; la Bretagne a eu, vers la même époque, un autre prophète, non moins curieux et presque aussi inconnu. L'on ne sait de lui que ce qu'a raconté Albert Le Grand (14) :

« Du temps de ce Prélat [Jean d'Espervier, évêque de Saint-Malo, 1451-1486], florissoit un saint et religieux personnage, nommé frère Pierre Morin, originaire de la paroisse de Guinen [Guignen], en ce diocèse, et fut enterré dans le cimetière de

(14) Albert Le Grand, *Catalogue des évêques de Bretagne*, à la suite des *Vies des saints de Bretagne*, édit. 1901, p. 177*. — Ogée (s. v. Guignen), *Tresvieux (L'Eglise de Bretagne)*, Paris, 1840, in-8°, p. 234, n. 1), Guillotin de Corson (*Récits historiques, traditions et légendes de Haute-Bretagne*, Redon, 1870, in-8°, p. 104, et *Pouillé de Bret.*, IV, p. 691) ont résumé Albert Le Grand, sans rien ajouter. La Villemarqué n'a pas manqué de s'emparer de ce personnage : il en fait un prédicateur bretonnant, alors que le frère Morin était de Guignen (Ille-et-Vilaine), en pleine zone française; il nous le montre prêchant dans la cathédrale de Quimper, et entonnant un jour, du haut de la chaire de cette cathédrale, dans des circonstances très dramatiques, la complainte du *Carnaval de Rospenden (Barzas Breiz)*. La Villemarqué ajoute, pour se couvrir, que c'est le peuple qui raconte ce récit et attribue au « Père Morin » la complainte, comme si les Cornouaillais avaient jamais connu le Père Morin. La Villemarqué a peut-être entendu attribuer la complainte au Père Maunoir, et aura profité d'une ressemblance lointaine entre les deux noms. (La complainte de La Villemarqué est une refonte habile de la chanson populaire *ar Vaskaradenn*, publiée par Luzel, *Guerzou*, II, p. 495.) — [Ceci rappelle la remarque de mes *Etudes vannetaises, Bibliographie*, 1894, p. 57, sur l'idée « que M. de la Villemarqué devait rencontrer seulement les choses qu'a trouvées plus tard M. Luzel ». Celui-ci tenait « La Mascarade » d'un Trécorois qui la savait très imparfaitement, et il n'a pu s'en procurer d'autre version. L'histoire racontée est tout à fait différente de celle du « Carnaval de Rospenden », texte cornouaillais dont l'attribution au Père Morin doit être une erreur, dit la Note du *Barzas Breiz*. Voir *La Villemarqué, sa vie et ses œuvres*, Paris, 1926, p. 65. E. E.]

LE DIALOGUE ENTRE ARTHUR ET GUINCLAFF 637

la dite paroisse; il estoit de vie austère et exemplaire, prêchoit infatigablement, blâmoit le luxe et superfluidité d'habits, et à ce propos disoit souvent, qu'un siècle viendroit si corrompu que les hommes porteroient sur leurs testes ce qu'ils devroient porter aux pieds, et les femmes chausseroient ce qu'elles devroient porter pour habillement de teste; je ne sçay s'il n'entendoit pas notre siècle et les calottes de marroquin dont nous usons à présent, et les patins des Dames, qui ne daignant user de cuir ou de marroquin, couvrent leurs souliers de velours ou de panne, voir y emploient l'or et la broderie. Il prédit aussi l'union du duché de Bretagne à la couronne de France, lorsqu'il y en avoit moins d'apparence; car au plus fort des guerres qu'eut le Duc François II avec les Roys de France Louis XI et Charles VIII, il prédit qu'en peu d'années on verroit le Roy de France et le Duc de Bretagne chevaucher en même selle et sur un même cheval, ce qu'on prenoit pour un paradoxe; mais quand la prédiction fut accomplie, par l'heureux mariage de la duchesse Anne au Roy Charles VIII, on se souvint de la prédiction du bon saint homme, le sepulchre duquel est tenu en révérence, et tient-on que plusieurs s'étans recommandez à luy en leur besoin, s'en sont bien trouvez ».

Il a été fait allusion dans l'article précédent à la *Prophétie de Bretagne*, publiée en 1488, à la suite des *Lunettes des princes* de Meschinot ⁽¹⁵⁾, et à une autre prophétie, dont une strophe en français et une strophe en breton, nous ont été conservées dans le registre de baptême d'Edern, et qui daterait de 1627 ⁽¹⁶⁾. Vers la même époque, Jean Guillerm,

(15) Publiée dans la *Revue des provinces de l'Ouest*, I, 1853-1854, p. 68.

(16) Publiée dans le *Bulletin de la Comm. diocés. de Quimper*, 1908, p. 182. — [Reproduite *Ann. de Bret.*, XXXVII, 295, 296. Le quatrain français est rimé régulièrement; la mesure varie : 8 syllabes, 12, 9, 10. Il a en commun, avec le breton qui suit, l'énigmatique *vouga* (dont l'épithète « à la barbe jaunie » peut venir d'une interprétation de *varvel* par *barv guel*, cf. mon *Gloss.* 296, 297), et le mot *changera*, équivalent de *changeo*.

Le 1^{er} vers breton a 10 syllabes et des rimes intérieures, mais pas de rime finale : Goude glao bras arnou noas a dra sur. La traduction proposée « Après

recteur de Guimiliau, voyant avec peine se former en 1631 la ville de Brest, aurait, si l'on en croit Kerdanet, tiré l'horoscope suivant (17) :

Er bloaz mil seiz cant pevar ugent a nao,
 Brest ne dalvezo quet er bot scao;
 Ag er bloaz mil seiz cant pevar ugent a deg,
 Ne gousquo ozac'h e bet dizourci gant e c'hrog (18).

la grande pluie, orage dévastateur suivra » remplace arbitrairement par un verbe la vague formule finale « à coup sûr, assurément ». Elle supposerait plutôt *arneu* (dont ce serait le plus ancien exemple, cf. *Gloss.* 441), et un emploi nouveau de *noas* pour l'adjectif *noasus*. On peut souçonner une autre lecture, *armou* armes (*noaz* nues, cruelles, cf. Sainte Nonne 1916, ne rimerait pas bien).

Le v. 2 est corrompu. La traduction « Plusieurs seront étouffés, on mourra en masse » suppose quelque chose comme *Meur a vougo o vervel a druillou* (cf. *Gloss.* 198) ; mais *meur a* signifie « plus d'un » avec un nom ; il n'est pas probable que cette ligne ait seule manqué de rime intérieure, et la finale a pu être le verbe qu'on attend, et qui rimerait à *vrësillo* ; par exemple *Meur a drougitez varvel a dicouezo* bien des désastres mortels arriveront ? Le texte français « Les vouga à la barbe jausne payront la rante » indiquerait quelque chose comme *Meur a vouga varvelen a paro (truag ?)*. Pel. donne *ar-varv-velen* la barbe jaune, et (v. *barbaou*) *ar-var-velen* pour *Barve-melen* nom d'un épouvantail (comme Barbe-bleue ?). Son ms. porte ici : « *Barv* se prononcé *Bar* devant la plupart des autres mots... *Bar-velen*... terme pour épouvanter les petits enfants » ; et v. *barw* : « *ar-varf-velen* (d'où l'on retranche même *f*, disant *ar-var velen* la barbe jaune ou blonde ». Ce nom était fém. en van., de même qu'en gall. *barf*) : *ur varhuë* une barbe l'A., *ur varü* Chal. ; il est devenu masc. comme ailleurs, parce qu'on y sent un collectif, dont le singulier est *barüenn* poil de barbe (cf. *blev* chevelure, *-enn* cheveu).

Le v. suivant ne signifie pas « Et le pays changera de face » : *Hac en on bro a changeo stil* = « et dans notre pays... changera de façon », il y a une lacune pour le sens comme pour la mesure. On peut suppléer *an croas* la croix (d'après le français qui précède), ou *an fez* la foi ; la rime suggérerait *pep tro* (chaque chose ?).

Enfin le v. *Rac may e quit cant mil a vrësillo* ne peut signifier « Car plus de cent mille quitteront pour guerroyer » : *e quit* compris d'abord avec raison comme *equit* (plus) que, ne saurait contenir en même temps l'idée de « quitter » ; et aucune forme probable de *breselhat* guerroyer (*Gloss.* 81) ne fournirait de rime intérieure. Il faut lire *vacillo* « car plus de cent mille chancelleront (dans la foi) », cf. N. 578, 580, 581, et aussi, pour l'expression, le 2^e vers étudié *Gloss.* 268. Le *Dialog* prédit également l'hérésie, v. 51, etc. Peut-être l'altération finale tient-elle à la réminiscence d'un autre mot, cf. *bressittat en deulagat* sourciller (Châlons, ms.).

La fin du v. 1 rimait peut-être à un précédent ; elle a pu aussi être altérée, au lieu de mots comme *ha tastez* et *misère*, dont la finale *-ez* devenait la rime interne du suivant, comme *-o* de celui-ci, et *-il* du v. 3. — Pour la réunion de types différents du décasyllabe (4+6 et 6+4), voir ma brochure *L'ancien vers breton*, p. 33. On peut être tenté de changer autrement *e quit*, pour le faire rimer en *il* ; mais c'est plutôt une simple assonance. E. E.]

(17) Kerdanet, *Vies des saints de Bretagne d'Albert Le Grand*, Brest, 1837, p. 92. n. — Sur l'abbé Guillerm, v. la vie de Marie Amice Ricard, in Tresvaux,

LE DIALOGUE ENTRE ARTHUR ET GUINCLAFF

639

Ces quelques bribes sont peu de chose, mais si l'on considère le peu qui reste de la littérature bretonne, on est autorisé à dire que le genre littéraire de la prophétie fut assez en honneur en Bretagne. Dans son essai, l'auteur de la prophétie de Guinclaff n'était pas un isolé.

*
**

L'on trouvera ci-dessous l'avertissement que Le Pelletier a donné à sa série de textes, puis le texte de Guinclaff, avec la traduction de Le Pelletier en regard; le manuscrit est reproduit tel quel; rien n'a été changé, ni quant au texte ni quant à la disposition de ses notes.

Vies des saints de Bret. de Lobineau, IV, 1838, pp. 247 et seq. ; je ne sais où Kerdanet a trouvé cette prédiction, qui vise nettement la Révolution. — Freminville (*Ant. des C.-du-N.*, Brest, 1837, in-8°, p. 165) a reproduit des vers latins qui terminent l'année 1688, au registre de bapt. de Plourivo; il a vu dans ces vers une prophétie annonçant la Révolution; ces vers, loin de prédire, sont une lamentation sur ce que fut la triste année écoulée. — Ajoutons, pour montrer que la prophétie était en honneur en Bretagne, que le Mystère de sainte Nonne, composé à la fin du xv^e s., comporte une scène où le devin Merlin vient prédire les hautes destinées de saint Devi : « Me eo Merlin am eux vaticinet » (*Rev. celt.*, VIII, p. 270 ; J. Loth, *Chrestomathie*, p. 245).

(18) [C'est-à-dire : « En l'an 1789, Brest ne vaudra pas un buisson de sureau ; et en l'an 1790, aucun mari ne dormira tranquillement avec sa femme ». Ce quatrain ne contient pas d'indice clair sur l'époque de sa composition. E. E.]

1353

AVERTISSEMENT

On m'a conseillé de joindre à ce Dictionnaire deux écrits Bretons qui sont les plus anciens que j'aie pu voir en cette langue. Ils seront ainsi conservés à la postérité, et serviront à faire voir qu'il y a déjà longtemps que ceux de ce pays qui ont assez de capacité pour composer de mauvaises pièces ne savoient pas parfaitement leur langue maternelle, en quoi les villageois les surpassent. On verra encore par ces deux pièces de rimailles qui ne sont presque plus intelligibles aux Bretons d'aujourd'hui, même à M^r Roussel le plus habile de tous ceux que j'ai connu [1] : on verra dis-je que la langue bretonne se perd sensiblement, comme je l'ai remarqué ailleurs. Ce M^r Roussel m'avoïa un peu avant sa mort qu'il n'entendoit point ce breton. Il m'a donc fallu travailler avec grande application à traduire ces deux petits ouvrages, qui n'en méritent gueres la peine : et comme il y a plusieurs paroles dont je n'ai pû connoître la véritable signification, je les ai passées, laissant leur place en blanc, afin que d'autres plus savans remplissent ce vuide, s'ils peuvent bien le faire.

Aiant deux copies de la vie de S^t Gwenolé, j'ai suivi la plus ancienne [2].

.....

Les prétendues Prophéties de Guinglaff ont le même défaut que la vie de S^t Gwenolé, y aiant aussi beaucoup de mots

P. 1353. (1) Ce M. Roussel est l'auteur du dictionnaire breton qui a été signalé par M. Ernault, *Rev. Celt.*, IV, 1879-1880, p. 104-105. — Le Pelletier fait son éloge dans la préface du dictionnaire manuscrit, pp. 4-5 ; il s'appelait Guillaume Roussel, était recteur de Plouneventer ; son père, Hiérosme, docteur de Sorbonne, fut prieur-recteur de Saint-Martin de Morlaix. Le Pelletier déclare devoir beaucoup à Guillaume Roussel. — [M. Ginot a prouvé, par l'étude du filigrane que le manuscrit « dit de Roussel » est plus récent ; cf. *Mélanges J. Loth*, 378. E. E.]

(2) Suivent des renseignements sur la *Vie de saint Gwenolé*.

LE DIALOGUE ENTRE APTHUR ET GUINCLAFF 641

François mêlez parmi le breton : ce qui montre qu'elles ne sont pas plus anciennes, ni tant qu'on a voulu le faire croire. Il étoit marqué à la fin du titre, en François, l'an de N. S. Mil quatre cens et cinquante : et quelque mal avisé a été assez imprudent pour effacer *Mil* afin de rendre cet écrit plus ancien de mille ans, ne faisant pas réflexion qu'au cinquième siècle le François n'étoit pas en usage comme il auroit dû être si Guinglaiff avoit prophétisé en ce tems ; puisqu'il se sert de tant de mots qui sont en usage en notre langue ; et même du nom *Canol* pour des canons pièces d'artillerie qui tirent avec le feu, & servent à renverser les murs des forteresses [3].

Il y a une autre preuve que ce prétendu Prophète n'est pas même du milieu du 15^e siècle, c'est que le duc Artur troisième, qui est le plus prochain de cet âge n'est né, selon l'Histoire de Bretagne, que l'an 1457. Quant à Artur I^{er} il est né en 1186. Et Artur second en 1262. Et tous trois ne portoient que la qualité de Duc [4]. Aussi il y a bien de l'apparence que ces prétendues prophéties sont antidatées [5] et faites après coup. Une preuve positive et convaincante de leur fausseté est que l'Histoire leur est contraire presque en tout. Cependant plusieurs personnes d'esprit de ce pays ont été persuadées de la plus grande antiquité de cette pièce : et n'entendant pas assez la langue, ont voulu, sans faire attention aux années marquées

(3) *Quelque mal avisé a été assez imprudent pour effacer mil...* Il faut entendre que *mil* aurait été gratté ou barré sur le ms., mais de telle façon que Le Pelletier a pu facilement le rétablir. — Le Pelletier ne vise pas ici le dictionnaire de Grégoire de Rostrenen, paru en 1732, qui dit l'an 240, ni la *Grammaire* de ce même auteur, parue après la mort de Le Pelletier, et qui dit précisément 450 ; le dictionnaire manuscrit de Le Pelletier fut achevé le 20 août 1716 (mention après le mot *fin*, à la p. 1332), et les morceaux choisis qui suivent le dictionnaire sont certainement de la même époque. — La suppression du mot *mil* dans le ms. justifierait Grégoire de Rostrenen donnant la date de 450.

(4) Ici, Le Pelletier se trompe. Il s'agit du roi Arthur des romans de chevalerie et non pas des ducs Arthur I^{er}, Arthur II, Arthur III.

P. 1354.

(5) *Antidatées*, cela serait possible, mais *faites après coup*, cela est impossible, car si ces prophéties avaient été rédigées après coup, elles auraient pu être d'une exactitude et d'une précision parfaites et l'histoire ne leur serait pas « contraire en presque tout ».

pour chaque prédiction, les trouver accomplies dans les deux dernières guerres : et entre autres un Prieur des Chanoines Réguliers de l'Abbaye de Daoulas, nommé M^r de Plaisance, homme spirituel et savant, mais mal instruit en ce fait [6]. Il m'avoit envoié une copie très défectueuse de cet écrit, voulant m'engager à le traduire, ce que je ne pûs pas faire en ce tems là, n'ayant pas les secours convenables. Il me dit aussi que l'on avoit fait présent d'une de ces copies au P. de la Chaise à lors Confesseur du Roy Louis XIV de glorieuse mémoire [7] : et même que des Dames en avoient porté à Paris, pour y faire voir ce prétendu accomplissement des prédictions de Guinclaff. J'ai obligation de la copie que je place ici au R. P. Le Roux Jésuite à Kemper et grand Missionnaire Breton [8]. La copie défectueuse, dont je viens de parler, contenoit une addition de prédictions qui ne m'ont pas paru meriter d'être inserées ici, et d'autant moins que les fautes y sont plus nombreuses & plus difficiles à corriger, par manque d'autres plus corectes.

Je traduis ces deux pièces autant littéralement qu'il est possible sans rendre le sens trop obscur : et quand je rencontre des endroits que je n'entend pas assez clairement, je les laisse en blanc dans la version, afin que ceux qui les entendront mieux puissent suppléer à ce deffaut. Souvent un seul mot m'est inconnu : & je le marque ainsi à la marge.

.....

(6) Gabriel Graleul de Plaisance est mentionné comme prieur claustral de l'abbaye de Daoulas, en 1693 et 1696 (*Bullet. comm. diocés. de Quimper*, 1907, p. 130 ; chanoine Peyron, *L'abbaye de Daoulas*, in *Soc. Arch. du Fin.*, 1897, pp. 124 et 158 du tirage à part).

(7) Le Père de la Chaise est mort en 1709 ; il était confesseur du roi depuis 1675.

(8) Guillaume Le Roux, du collège des Jésuites de Quimper, né le 3 déc. 1653, attaché aux missions de Bretagne en 1686, mort le 17 juillet 1725 ; l'acte de sépulture a été publié par le *Bullet. comm. diocés. de Quimper*, 1910, p. 329. Il a laissé un certain nombre d'ouvrages de piété en français. On ne connaît pas d'œuvres bretonnes de sa main.

LE DIALOGUE ENTRE ARTHUR ET GUINCLAFF 643

Je dois encore avertir qu'il se peut faire qu'en traduisant certains mots, je leur donne une signification différente de celles que j'ai pu leur donner dans le Dictionnaire, ce qui vient des différentes rencontres où ces mots se trouvent, les quelles je n'avois pas prévues, ou parceque j'ai eu de nouvelles connoissances, par des secours fournis trop tard. Cet inconvenient est rare : et si j'ai jamais un grand tems à moi, je reverrai le tout, et j'y corrigerai ce qui en aura besoin [9].

(9) Suit le texte de la *Vie de saint Gwénot*.

644

LE DIALOGUE ENTRE ARTHUR ET GUINCLAFF

1426

AN DIALOG**Etre Arzur Roe d'an Bretounet****Ha Guynglaff.**

[Ecrit ainsi en françois :] l'an de Notre Seigneur mil quatre cent et cinquante.

-
- Dre Gracz Doe ez veve,
 N'en devoe ezdre voe en beth
 Nemet an delyou glas,
 N'en devoe quen goasquet,
 [5] An rese en beve,
 N'endevoe quen boet.
 Didan un capel guel ez voe,
 Nos ha dez en e buhez en beth,
 Digant Doe en devoe e gloar en eff,
 [10] Ha ne manque quet.
 Dre Graçç Doe ez gouuie,
 Doediguez flam an amser divin illuminet,
 An Roe Arzur en ampoignas da sul,
 Pan savas an heaul un mintin mat,
 [15] Ha dre cautel ha soutildet
 Ez tizas e dorn, hac e quemeret.
 Maz goulennas outaff hep si
 En hanu Doe; me hoz supply,
 D'an Roe Arzur ez liviry
 [20] Pebez sinou e Breiz a coezo glan,
 Quent finuez an bet man,
 Na pebez feiz, lavar aman :
 Pe me az laquay e drouc saouzan.

GUYNGLAFF

- Me a lavar dit adeffry,
 [25] Quement a crenn a goulenny,
 Diouziff a gouezy, nemet da maru ha ma hany.

LE DIALOGUE

Entre Artur Roy des Bretons
Et Guinglaff.

L'an de Notre Seigneur mil quatre cent et cinquante.

LA VIE DE GUINGLAFF

Il vivoit par la Grace de Dieu,
Il n'eut pendant qu'il fut au monde
Que des feuilles vertes.
Il n'avoit pas d'autre abri.
Ceux là qui vivoient (alors)
N'avoient pas plus d'avantage de nourriture.
Il étoit couvert d'une cape rousse
Pendant le jour et la nuit en sa vie sur terre.
Il eut de Dieu sa gloire au Ciel,
Sans y manquer.

Par la grace de Dieu il connoissoit
L'avenir au vrai, le tems manifesté divinement.
Un dimanche le roy Artur le saisit,
Un beau matin au soleil levant :
Et par adresse et subtilité,
Il atteignit sa main et la prit.

Ainsi il lui demanda sans doute :
Je vous supplie, au nom de Dieu,
Que vous disiez au Roy Artur
Quelle sorte de prodiges il arrivera en Bretagne au vrai,
Avant la fin de ce monde,
Et quelle foi (ou croiance) dis ici :
Ou bien je te mettrai mal à l'aise.

GUINGLAFF

Je te dis sérieusement,
Tout entièrement ce que tu demanderas
De moi, tu le sauras, excepté la mort et la mienne.

1428 646 LE DIALOGUE ENTRE ARTHUR ET GUINGLAFF

Cals a fizio en beth muy evyt en Ilis,
An-tra-se a coezo dre vicz,
Huy guelo etre tut à Ilis

[30] Baeleien hep nep justiçç,
Pep foll a goulenno offiçç.

ARZUR

Lavar Guinglaff, me a pet,
En hanu Doe, so Roe dan beth,
Pebez sinou a coezo quet,

[35] Quent evit an guez da donet

GUINGLAFF

Te a guelo quent e donet
An haff han goaff quemesquet,
Ha ne aznavezy heur en beth,
Nemet dyouz an guez delyet,

[40] Pe diouz an goeliou statudet.

Neuse ez duy trubuyll meurbet,
Bleau oar penn jouane loedet
Gant an berr hoary arrivet,
An beth a bezo quen tanau,

[45] Nep a bevo a guelo gnaou.

Huy a guelo, mar bevet,
Quent an guez da donet,
An tut a Ilis diguyset,
An douar fallaff a roy guellaff,

[50] Han guisty guellaff dimezet;

Hac un hœresi a puplio
Dre Cristenez, huy a guelo,
Hac a tenno da muyha glachar,
Quent ez finuezo an douar.

[55] Huy a guelo, quent an goursenn,
Hœretiquet a drouc empenn,

LE DIALOGUE ENTRE ARTHUR ET GUINGLAFF

647

1429

Plusieurs se fieront plus au monde qu'à l'Eglise,
Cela arrivera par vice.
Vous verrez entre gens d'Eglise
Des Prêtres sans aucune justice,
Chaque foû demandera office.

ARTHUR

Dis moi, Guinglaff, je te prie,
Au nom de Dieu, qui est Roy du monde,
Quelle espee de prodiges arrivera
Avant que ce tems advienne ?

GUINGLAFF

Tu verras avant qu'il vienne
L'été et l'hiver confondus
Et je ne reconnoitrai l'heure au monde, (aucunement)
Sinon par les arbres aiant des feuilles,
Ou par les festes établies.

Alors il viendra un très grand trouble,
Des cheveux gris sur la teste jeune,
Avec (ou par) un court jeu arrivé.
Le monde sera si clair (transparent ou rare,)
Que celui qui vivra le verra clairement.

Vous verrez, si vous vivez,
Avant ce tems à venir
Les gens d'Eglise déguisez,
La plus mauvaise terre donnera le meilleur blé
Et les débauchées les mieux mariées,
Et une hérésie on publiera (ou peuplera i. e. s'etendra)
Par la Chretienité. Vous le verrez.
Et tirera excessivement le regret,
Avant que la terre cesse.

Vous verrez avant.....
Des hérétiques de mauvaise cervelle,

En l'autre copie il y a mieux : n'o aznavoeur quel, on ne les reconnoitra pas.

Obscur.

goursenn, inconnu.

648 LE DIALOGUE ENTRE ARTHUR ET GUINGLAFF

1430

Na sellont pep quis dispenn,
 An feiz a Doe so roy ha penn,
 Ha rac se ho castio tenn,
 [60] Maz vezo truez ho guelec,
 Quent evit an guez da donet.

ARZUR

Lavar diff Guinglaff, me a pet,
 En hanu Doe so roe dan beth,
 Petra vezo a coezo quet,
 [65] Quent evit an-tra-se d'arrevet.

GUINGLAFF

Pan vezo Duc en Estampes,
 Ne vezo den en Breiz hep reux,
 En bloaz mil pemp-cant, triuguent, ha dec,
 Ez vezo an peuch criet,
 [70] Maz lavarer e pep kaer gouezet,
 Ez vezo an bresel finisset.

Il manque ici
triuguent, 60.

En bloaz mil-pemp-cant hac unnec
 Ez savo mension meurbet,
 A bresel ha ne pado quet.

**mil pemp cant*
 manque.

[75] En bloaz *douzec ha triuguent
 Ez vezo bresel ha meruent

mil pemp cant.

En bloaz triuguent ha trizec
 Ez vezo an beth dipreder
 En esamant tout entier.

diaveziñ.

[80] Goud-se ez deuy deury
 Sauson cals ha *diamesidy
 A deuy hep si diouz Orient,
 Dren bro gant gourdrousc ha cry,
 A laquay Breiz e mil sourcy,

[85] Oz breselequaet peur defry.
 E triuguent ha pevarzec,
 Pan vezo da sul dez Nedelec,

LE DIALOGUE ENTRE ARTHUR ET GUINGLAFF

649

1431

Qui n'auront aucun égard à la dépense (ou au dommage)
De la Foi Divine du Roy et Chef,
Qui pour cela les chatira rudement,
En sorte que ce sera pitié de les voir,
Avant que le tems vienne.

ARTHUR

Dis-moi Guinglaff, je te prie,
Au nom de Dieu qui est Roy de l'Univers,
Que sera ce qui arrivera
Avant que cela soit prêt d'arriver ?

GUINGLAFF

Lorsque Duc sera à Estampes,
Il n'y aura personne en Bretagne sans malheur.
En l'an mil cinq cent soixante et dix,
Il y aura la paix publiée,
Que l'on dira en chaque ville connue (ou sachez)
Que la guerre sera finie.

En l'an mil cinq cent 60 et onze
Il s'élèvera une grande rumeur
De guerre, et ne durera pas.

mil cinq cent

En l'an *douze et soixante
Il y aura guerre et mortalité.

mil cinq cent

En l'an *soixante et treize
Le monde sera sans inquiétude,
En bonheur parfait.

Après celà viendra sérieusement
Beaucoup de saxons et d'étrangers,
Qui viendront sans doute d'Orient,
Par le país avec courroux et cri
Ils mettront Bretagne en mille soucis,
En faisant la guerre fort sérieusement.

En (mil cinq cent) soixante & quatorze,
Quand le jour de Noël sera un dimanche,

1432 650

LE DIALOGUE ENTRE ARTHUR ET GUINCLAFF

Ailleurs :
Guerz.

Guez da cazec, ha pren yt,
Ha martese ez vezo ret.

[90] En bloaz triguent ha pemzec,
Ez vezo an yt difiget [-]

En bloaz seiz ha pevarugent,
Ez collo an Autronez ho rent :

Ilis ha terrien antier * oll a commanço seder

*antier est là
superflu et non
breton.
Ailleurs :
oll e collint
seder, tous se
perdront
promptement.*

[95] Doufarz ha tredereñn ez ranner.

En bloaz mil pemp cant pevarugent hac eiz,

Ez vezo truez gant bresel e Breiz :

Ha quent pevarugent hac eiz,

Ez vezo adarre he guir aer e Breiz.

*autrement,
pacrou da.*

[100] Herry map Herry*, ha dou Baron da Herry

A deuy, ne fazio quet,

Diabell bro, hac a vezo enoret,

Hac a laquay Breiz hep moneyz.

Cals a calon mam a vezo rannet,

[105] Hac yvez lazet;

Hac ez vezo entre pep ty

An bresel criet.

Un laerz a savo a Goelou,

Hac a taulo Breiz oar he guenou.

*Ce vers est
obscur.*

[110] Neuze ez lazer pep Autrou

Gant clezeffiou dir hac armou.

Her drevezo dour en tnou glan,

Pep tieguez a vezo goazha e rann.

Hac e metou tnouen Ry

*L'autre copie,
d'a pep diveza
vezo goaza.*

[115] Ez duy Jacob d'auber e ty

Ha gode se glan damany

Ez vezo eno defry,

Ma forcher eno Abbaty,

Da pep sort gant an flechy.

Ailleurs : Lez.

[120] Oar creis pont *Ry, hep nep si,

Ez savo alarm diboell ha cry,

1433

LE DIALOGUE ENTRE ARTHUR ET GUINCLAFF

651

Vend ta jument, et achette du blé :
Et peut-être le faudra-t-il absolument.

En l'an (mil 500.) soixante et quinze
Le blé sera.....

En l'an (mil cinq cent) quatre vingt sept
Les seigneurs perdront leurs rentes
Eglise et terrien tout entier commenceront fortement :

On partagera deux parts et tiers.

En l'an mil cinq cent quatre vingt et huit,
Ce sera pitié que la guerre en Bretagne,
Et avant quatrevingt huit,
L'air naturel sera derechef en Bretagne.

Henri fils de Henri *, et deux barons à Henri
Viendront, ils ne manqueront pas,
De pais éloigné, et seront honnrez,
Et mettront Bretagne sans monnoie.

Plusieurs ceurs de mères seront partagez,
Et pareillement tuez (ou blessez à mort);
Et il y aura entre chaque maison
Une guerre déclarée.
Un voleur s'élèvera de Goelou,
Et jettera Bretagne sur sa bouche.

Alors on tuera chaque seigneur
Avec des épées d'acier et des armes
Certes, parce que l'eau sera en lieux purs; (bas)
*Chaque famille sera la pire en partage

Et au milieu de la vallée Ry,
Viendra Jacob faire sa maison.

Et après cela...
Sera là sérieux
Où l'on forcera une Abbaye
En toutes manières.....

Sur le milieu de Pont-Ry, sans aucun doute
Il s'élèvera une alarme furieuse et clameur,

disfiet.
inconnu.

Antier
est superflu
et étranger.

et parrain
à Henri.

*A chaque
dernier
sera le pire.

glan d'umany
inconnu ici.

fechy inconnu.

652 LE DIALOGUE ENTRE ARTHUR ET GUINGLAFF

1434

Ha ne pado nemeur ho cry.

Maz duy muguet mil digentil diblas,

Na vezo deza comparaig,

[125] Hac an rivier so hanvet Dourgoat,

A chencho he liou, ha he stat,

Hac a hano'ez duy an rivier un tro.

An tra se so estimet d'en bro,

Nep a vezo a guelo hep sy,

[130] En guelo glan damany.

Cals a vezo a listry

Azrouaentet digoezien.

ARZUR

Lavar Guinglaff, me a pet,

En hanu Doe so Roe d'an beth :

[135] Petra vezo a coezo quet,

Pan vezo an-tra-se hoarvezet ?

GUINGLAFF

Huy a guelo oar an douar an guez

Discaret gant rust amser,

Hac an rivierou debordet,

[140] En amser maz metter an yt

Car tat gaillard ha paillardet

Sicour a rencont da monel,

Dre ho bezaff quent langouret.

Pan vezo baeleien hep quet a reiz,

[145] Ha gant an groaguez collet mez,

Hac eat carantez oar divez

Ariff eu gant Guengamp he guez,

Un Duc a deuy da Breiz a Francz,

A laquay an bro hep chevancz,

[150] Ha hennez a collo gant tut e ty,

Dre re flancz.

*Ailleurs
Discouret.**Ailleurs :
Var.*

LE DIALOGUE ENTRE ARTHUR ET GUINGLAFF

653

1435

Muguet,
inconnu.

A.

Et ne durera pas lontems leur cri.
 Alors viendront mille gentils hommes cruels
 Qui ne lui seront pas comparables :
 Et la riviere qui est nommée Dourgoat (eau-sang)
 Changera sa couleur et son lit (ou situation)
 Et de là viendra la riviere d'un tour.
 C'est l'opinion des gens du païs.
 Quiconque sera verra sans doute,
 Il verra...
 Il y aura beaucoup de navires,
 Des Diables tombez.

B.

glean d'armory

ARTHUR

Dis-moi Guinglaff, je te prie,
 Au nom de Dieu, qui est Roy de l'Univers.
 Qu'arrivera-t-il,
 Lorsque ces choses seront accomplies ?

GUINGLAFF

Vous verrez sur la terre les arbres
 Renversez par le temps rude,
 Et les rivieres debordées
 Au tems que l'on moissonne le blé.
 Car gens gaillards et paillards
 Doivent venir au secours
 Parce qu'ils sont (ou seront) languissans premièrement.
 Lorsque les Prêtres seront sans regle, (ou bon ordre)
 Et que les femmes auront perdu la honte (ou pudeur)
 Et que la Charité sera dehors (ou la dernière, c'est à dire né-
 Le tems sera arrivé pour Guingamp. [gligée ou méprisée)
 Un Duc viendra de France en Bretagne,
 Lequel mettra le païs sans chevance
 Et celui ci perdra sa maison et ses gens,
 Par trop de confiance.

A. On peut traduire ce vers de deux autres manières : *Et il n'y aura en lui aucune comparaison*, ou bien en lisant *dezo* : et ils seront incomparables.

B. Au lieu de *dela*, on peut mettre *et de nom* viendra la riviere dite *Un dro*. Je ne sai s'il y a une riviere qui porte ce nom.

654 LE DIALOGUE ENTRE ARTHUR ET GUINCLAFF

1436

Taillou a laqay cals meurbet,
 Unan a deuy ne paehor quiet.
 En divez ez vezo cry gant mainer*,

**monet*

- [155] Ha hoary creff.
 Hac an trede a deuy a vezo defry
 Maz dezrauo an devet gant cry,
 Hep quiet a si, ha tagaff a deufri,
 Ha trechiff oar an holl beleien.
- [160] En bloaz pevaruguent hac eiz,
 Ez deuy an Saouson e Breiz.
 Donet a rahint a flot meurbet
 Pa ne gouuezhor quiet an pret.
 An peuch querz a vezo criet
- [165] En bloaz quent evit ho donet
 E Breiz e pep kaer gouuezet.
 Un duc a yalo a Breiz e Francez,
 Gant meur gallout ha puissañcz,
 Ha goude querz hep setancz
- [170] Ez punisser dre martirizancz.
 Hep faut, pan vezo an guez couezet
 Saouson e Perzell disquennet,
 Ha Brest, ne fazio quiet,
 Da Leon ha da Guengamp . credel.
- [175] Pan ay an Saouson oar an mor
 Da breselequat gant enor,
 Ez deuy an avel tempesteux,
 Maz vizint groet morehedus.
 Ha dre hir spacz ez digachor,
- [180] Ha da Leon, ha da Treguer
 Maz disquenhint e teir bandenn,
 E Brest, Goelou, han porz guenn.

LE DIALOGUE ENTRE ARTHUR ET GUINCLAFF

655

1437

Il est écrit
Mainer,
inconnu.

Il mettra beaucoup de tailles excessives :
Il en viendra une que l'on ne paiera pas
Enfin il y aura cri avec manière
Et jeu forcé. (ou violent).

Et le troisième viendra qui sera sérieux,
Commençant avec cri, les brebis,
Sans doute, et (à) dévorer sérieusement
Et dominer sur tous les Prêtres.

En l'an quatre vingt et huit
Les Saxons viendront en Bretagne
Ils viendront en flote très nombreuse,
Sans que l'on puisse en savoir le tems.

Querz,
inconnu.

La paix..... sera publiée
Un an avant qu'ils viennent
En Bretagne en toutes villes connues.

Querz,
inconnu.

Un Duc ira de Bretagne en France
Avec grande puissance et autorité,
Et après..... sans sentence
On punira par tourmens cruels
Sans manque, lorsque l'occasion arrivera.

*A.

Saxons aux ports (ou * Bertheaume) descendus
Et à Brest, il ne manquera pas,
A Leon et à Guenganp, croiez,
Quand le Saxon ira sur la mer
Pour faire la guerre avec honneur,
Il viendra un vent orageux,
Qui les rallentira
En sorte qu'ils seront rendus tardifs.

Et par long espace en enverra
Et à Leon et à Tregher (donner avis)
Qu'ils descendront en trois bandes
A Brest, Goellou et Portblanc.

A. C'est une rade à l'entrée de Brest, en dedans de la pointe de St-Mathieu, sur la quelle Rade il y a entre autres forts un Rocher fortifié et garni de mortiers et de canons, lequel est nommé en Breton *Castell perzell*, château de ports ou *de Bertheaume*.

- 656 LE DIALOGUE ENTRE ARTHUR ET GUINCLAFF
- 1438 Sech vezo an bloaz maz dleont disquenn,
 Rac an profêcy a queleñn,
 [185] Hac pan prederhor bihanaff
 Ez arrivint a credaff
 Un sul beure e creis an haff.
 Maz savo alarm gant armou
 En Bretonery knech ha thnou,
 [190] Hac etre tut burzûdaou
 Gant an alarm ha marvailhou.
 Brest ha Leon, han Porz-guenn
 A quemerhînt goude henn
 Sauson a futin arrivet guenn
 [195] A vezo quen theo ha guelvenn
 Añet an douar hac an lenn.
 Goa nep a vezo' o tifenn,
 Ma ne vez e graçç Doe Roen glenn,
 Y a losquo canoliou,
 [200] Evit lazaff an tut a armou,
 Ha laquat sig oar an kaeriu.
 Disquar questel ha thourellou,
 Pañ crier en Breiz an breseliou
 Neuze ez vezo quen cruel,
 [205] Maz rencquo an ezech fall ha groaguez
 Monet da meruel ditruéz.
 Didan poan da vezaff dipennet,
 Gourc'hemennet don dan Bretonet,
 Couls dan-re diarm ha re armet,
 [210] Da stourm oz ho azrouantet monet,
 Maz dastumont fall ha seven,
 Dre gourchemenn a un Capiten,
 Gant armou fall ha paltogou,
 Hac an groaguez a sicouro,
 [215] Maz maruint oll a strolladou :
 Oar menez Bre a bagadou
 Hac an Sauson dren hent equipet

LE DIALOGUE ENTRE ARTHUR ET GUINCLAFF

657

1439

L'année qu'ils doivent descendre à terre sera sèche :
Car la prophétie l'enseigne.

Et quand on aura le moins de soin

Ils arriveront, je croi,

Un dimanche matin au milieu de l'été.

Lorsqu'il s'élèvera une alarme avec des armes

En Bretonerie haute et basse

Et parmi les gens des miracles,

Avec l'alarme et merveilles.

Brest et Leon, et le Port blanc

Ils prendront après cela.

Les saxons arrivez blancs

Seront aussi epais que les petits oiseaux

Le long de la terre et de la mer.

Malheur à celui qui sera sur la défensive,

Si la Grace de Dieu Roy du monde n'y est

Ils mettront le feu aux canons,

Pour tuer les gens d'armes,

Et mettre le siège devant les villes,

Renverser châteaux et tourelles.

Quand on publiera en Bretagne les guerres

Il y en aura alors de si cruelles

Que les hommes mariez languissans et les femmes
Aller à mourir sans pitié. [devront

Sous peine d'être decapité

Il sera ordonné aux Bretons,

Tant à ceux qui sont sans armes, qu'aux gens armez,

D'aller s'opposer à leurs ennemis,

Qu'ils assemblent foibles et forts,

Par ordre d'un Capitaine,

Avec chétives armes et des paltocs,

Et les femmes donneront secours,

En sorte qu'ils mourront tous par files :

Sur *Menez-Bre, par troupes.

Et les Saxons par chemin équipez

Futin,
inconnu

*montagne
Prés de
Guengamp.

658 LE DIALOGUE ENTRE ARTHUR ET GUINCLAFF

1440

A vezo meurbet armet guenn.

Gouaz a vezo an Bretonet,

[220] Mar techont oll eval deuet

**muthaff*

Peur *mihaff ez vezint lazet

Gant an Saouson diresonet.

Neuse ez ahint gant vaillantis,

Da laquat sig oar Guengampis,

**yvision.*

[225] Maz vez *Boy Ivon estonet

Rac ne gouuizie quet ho donet.

An madou a vezo cuzet,

Hac en toullou cuz taulet,

Hac an porziou clos a hast serret,

[230] Dre hasart don gant canoliou

Ez pilhont *fizier an mogueriou

**Ce mot
manque en
l'autre copie.*

Hac ez disquarhont an muriou,

Ha terrif e Guengamp an holl camprou,

Ha pillat oll an oll madou,

[235] Hac an oll tut en em rento.

Hac entre breman ha neuse

Ez vezo spount bras, rac se,

Rac en divez n'arriuhe.

Pan vezo Guengamp disquaret,

[240] Ez forzhor groaguez ha merchet,

Hac ez lazher ezech ha groaguez,

Ha Doe dan fet a permetto,

Hon punissa evit em reuengaff.

An Saouson a yalo hoaz adarre,

**p. è remora.*

[245] Hep nep *remod a estoc

En un bandenn an oll Saouson

Da quemeret e Breiz possession.

FINIS

**ulias Queau.*Ego d. y. *QUEN exscripsi die decima sexta Augusti,
anno Dñi 1619.

1441

(*d'armes
luisantes)

LE DIALOGUE ENTRE ARTHUR ET GUINCLAFF

659

Seront beaucoup armez *blanc
 Les Bretons auront du desavantage,
 S'ils fuient tous comme des brebis,
 La plupart seront tuez
 Par les Saxons déraisonnables.

Alors ils iront par vaillantise
 Pour mettre siège sur Guingampoï,
 Si bien que Boy Yvon soit étonné
 Parce qu'il ne savoit pas leur venue.

Les biens seront cachez,
 Et jetez dans des trous cachez,
 Et les ports clos vistement fermez

Par hasard profond (ou imprévu) avec des canons
 Ils pillent les murailles
 Et renversent les murs,
 Et rompre en Guengamp toutes les chambres,
 Et tous piller tous les biens :
 Et tous les hommes se rendront.
 Et entre ce tems present et celui là
 Il y aura grande epouvante pour cela,
 De crainte qu'enfin il n'arrive.

Lorsque Guengamp sera détruit,
 Que l'on forcera les femmes et les filles,
 Et que l'on tuera hommes et femmes :
 Et Dieu permettra ce malheur,
 Afin de nous punir par sa vengeance

Le Saxon ira encore derechef,
 Sans aucuns remors ni.....
 Dans une bande tous les Saxons
 Pour prendre possession en Bretagne.

fizior,
inconnu.*estoc,*
inconnu.

FIN

NOTES

P. 1426. [Ecrit ainsi en français]. — J'ai ajouté les crochets; c'est là une addition du copiste.

[Titre. Le *Catholicon* donne *dyalog*, *dialog* dialogue. Le 8^e cantique du *Doctrinal* est *Un dialog* entre l'ange et le pécheur; le 10^e, entre l'âme damnée et un confesseur (*Archiv f. celt. Lexikogr.*, I, 368, 382). Les *Guærzænnou santiel*, 1734, ont un cantique dont le titre *Ar er sacramenteu é gernal* est suivi du mot *guiatoc* (*Chrestom. bret.*, 344); c'est un enseignement de catéchisme, cf. *Sur un ancien livre vannetais*, 1894, p. 2. Cf. van. *d'en dtas* et *d'en gias* en bas *Gloss.* 181, et 190, 191; *Etude sur le dialecte... de Batz* 14 (§ 2); *Sur l'hist. du bret.* 25. Pel. cite, v. *batouilla*, « un vieux Dialogue entre l'eau et le vin, où celui-ci dit comme une de ses belles qualités :

Me a iaca an Gallaouët d'a Gazoùilla Brezonnec;
An Eretzonet d'a batouilla Gallec.

...Je fais en sorte que les Français parlent un peu Breton, et que les Bretons jargonent le Français »; son manuscrit porte : *Gallaouët, gazoùilla Brezonnec, Brezonnec, batouilla*. Le z de *Brezonnec* est pour t, faute mal corrigée en ts dans l'imprimé. Sur *batouilla*, cf. *L'épenthèse des liquides*, 28-30 (§ 35); Sainéan, *Les sources indigènes de l'étym. franç.*, II, 227 (où *patouiller* est comparé à *patauger, patois*), etc.

V. 1. « Il vivoit par la grâce de Dieu » semblerait devoir être suivi de « en l'année... », ou bien il faut comprendre : « c'était la grâce de Dieu qui le faisait vivre »; nos poètes ont aimé commencer de cette façon; la *Vie de saint Guennole*, mystère publié par Luzel (Quimper, 1889), commence ainsi :

Dre c'hraz an Eternel, a zo crouer d'ar bed,
Me zo roue puissant; Gralon ez on hanwet.

Le vers 1 ne rime pas, non plus que le 3^e, le 5^e (même finale que le 1^{er}), le 7^e, le 9^e et le 11^e; c'est-à-dire les vers impairs. Les douze premiers vers n'en font que six en réalité; c'est à tort qu'ils ont été coupés; l'introduction (la vie de Guinclair, comme l'a dénommée Le Pelletier) était écrite en vers plus longs; le copiste les a coupés en deux pour leur donner la même longueur que celle des vers qui suivent. En rétablissant les six premiers vers, on voit que le premier hémistiche a toujours 6 syllabes; l'ensemble du vers a des longueurs variées : v. 1 et 2 : 14 syllabes; v. 3 et 4, 5 et 6, 7 et 8 : 12 syllabes; v. 9 et 10 : 15 syllabes; v. 11 et 12 : 18 syllabes.

[— Ce début a été composé en vers de 12 syl., probablement des quatrains monorimes, comme le prologue de Sainte Nonne, qui est aussi fort maltraité, écourté et rajouté. Mais quoique cette fois-ci l'auteur du remaniement ne soit pas allé jusqu'à supprimer toute séparation des vers, la restauration en sera plus délicate, et nécessairement très partielle, à cause des mutilations subies.

L'exemple du premier quatrain suffira pour en donner une idée. Il comprenait, je crois, les six premières lignes. En rétablissant les formes anciennes, il vient :

Dre grace Doe ez beue, nen deuoë her drez voe en bet
Nemet an delyou glas nen deuoë quen goasquet,
An rese en beue [ha] nen deuoë quen boet.

LE DIALOGUE ENTRE ARTHUR ET GUINCLAFF 661

Malgré tant de monotonie et de répétitions maladroites, le rédacteur a omis trois choses ; il manque un vers, et deux idées : le nom du personnage, et le menu de sa pitance ; car s'il s'en fût tenu aux feuilles qui l'abritaient, il se serait mis dans le cas fâcheux du cerf qui « brousta sa bienfaitrice ». D'après l'exemple de Merlin, rappelé si à propos par Largillière, on peut conjecturer que c'étaient des herbes et des fruits sauvages, et rétablir ainsi le texte — sous toutes réserves :

Dre grace Doe oz beuaff vn den Guinclair hanuet
Nemet an delyou glas nen deuoe da goasquet ;
Gristou, lousou, ha froez an guez, eucl goezet
An rese en mague, dezaff quen ne voe boet.

« Par la grâce de Dieu vivait un homme nommé Guinclair ; il n'avait que des feuilles vertes pour abri ; racines, plantes et fruits des arbres, comme les bêtes sauvages, voilà ce qui le nourrissait, il n'avait pas d'autre aliment ».

Au 2^e vers (je désigne ainsi les lignes), *edre voe en bet* n'a pas dû être ajouté au texte, mais pris à un autre passage.

D. Le Pel. n'a pas compris les v. 5, 6 : *beve* ne peut être qu'actif, et *endevoe* singulier. Sa traduction a, d'ailleurs, l'inconvénient de réduire tous les gens du temps au régime alimentaire des chenilles !

V. 7, Pel. a vu dans *capel* le moy. bret. *cabell* chaperon, que le P. Grégoire de Rostrenen traduit « cape ». M. Gourvil a lu *casul* chasuble, sens moins probable en lui-même ; *capel* est appuyé aussi par *quet*, formant une rime intérieure. Ce mot ne s'était trouvé en moy. bret. que dans des noms propres, cf. *Gloss.* 296, 297.

Les v. 7-10 sont de tristes débris, d'un quatrain peut-être. Le verbe *manque* serait nouveau en moy. bret., cf. *Gloss.* 388, on disait *falle*. Il pouvait bien exister pourtant : Grég. donne *manca*, -*gout*, L'A. *manquin*, etc. Mais c'est surtout l'idée qui ne saurait être exacte : il faudrait au moins *manquas*. E. E.]

V. 12. *Doeditquez*, rétablir *Doneditquez*, la venue, l'arrivée, l'avenir.

[— Il y avait *dōeditquez*, avec un signe d'abréviation qui a été omis. On peut conjecturer :

Dre gracx Doe e gouzle [séder]
Doneditquez flam an amser ;
[Dre gracx] diutin illuminet
[He guete], ha ne falle quet.

Par la grâce de Dieu il savait sûrement la venue éclatante du temps ; illuminé par la grâce divine il le voyait, et n'y manquait point. E. E.]

V. 13. *Da sul* est à supprimer, car il empêche la rime, et est en contradiction avec un *mintin mat* du v. suivant. Il y avait peut-être, primitivement, *da sur* = certainement, pour sûr, à l'intérieur du vers, fournissant une alliteration avec *Arzur*. — Noter qu'Arthur s'empare de Guinclair de bon matin ; il n'aura pas trop de toute la journée pour l'interroger.

[— Je ne vois pas d'exemple de **da sur* ; Grég. n'a que *c'hoari d'ar sur* jouer à coup sûr. On peut penser à rétablir *assur*, mais cette leçon eût été probablement maintenue, ou supprimée complètement comme tant d'autres rimes-chevilles. *Sul* pouvait, d'ailleurs, rimer à *Arzur*, dont il y a des variantes en *ul*, cf. *Gloss.* 40. *Ampoignas* ne se montre pas en moy.-bret. : Grég. donne *ampoign* empoigner, L'A. id. et -*ein*. La rime a pu être en *as* ; le texte est bouleversé. La circonstance du matin est explicable par le désir de surprendre le dieu dans son sommeil, comme ses antiques confrères Silène (*somno videre jacentem* Bucol. VI, 14), et Protée (*somno aggrediare jacentem* Géorg. IV, 403. Κρυπτοβέτου ἰδὴνθς Od. IV, 414). E. E.]

- V. 23. M.-à-m. : je [te] mettrai en mauvaise surprise. — Au v. précédent, Arthur a cessé d'employer la seconde personne du pluriel.

[— Le plur. ne se trouve qu'au v. 18, qui n'est pas complet, et où cette forme a pu être introduite après coup ; le v. 19 porte « tu diras », ce qui est assuré par la rime. Au v. 20, *e Bretz* est à reporter au commencement du suivant. Au v. 22, *reiz* n'a guère de sens satisfaisant. Ce quatrain n'a pas de rimes intérieures. E. E.]

- V. 26. Est à couper en deux.

[— En effet ; on a, sans trop de peine, un quatrain régulier :

Me lauro [breff] a deffry
 Quement a crenn a goulenny ;
 Ha diouzif [rez] ez gouzuezy
 Nemet da fin ha ma hiny.

Le dernier vers est irréprochable en lui-même ; mais *hiny* est une forme cornouaillaise et vannetaise qui a peu de chance d'avoir fourni une rime ancienne. Quant à l'idée, elle rappelle celle d'Horace dans l'Ode à Leuconéo :

Tu ne quaeris, scire nefas, quem mihi, quem tibi
 Finem Di dederint.

Dans l'*Histoire* de Geoffroy de Monmouth, Vortigern curieux de savoir son propre destin interroge à ce sujet Merlin, qui vient de prophétiser une foule d'événements d'intérêt général ; et le devin ne refuse pas de lui répondre ; cf. *Six old english Chronicles...* Edited... by J. A. Giles, London, 1891, p. 196-207. Le Protée de l'Odyssée conclut en renseignant Ménélas sur ses fins dernières ; de même à peu près Tirésias pour Ulysse.

Dans les 5 vers qui suivent, une rime répétée, *lis*, est inexacte (peut-être pour *police*), au bout de deux lignes trop longues. Les trois autres vers s'accordent bien et ont leurs rimes intérieures (en ajoutant *rust* rudes, grossiers, après *bacleien*, qui serait mieux *barnerien* juges). E. E.]

- P. 1428. V. 34. *Sinou*, plur. de *sin*, a le sens français signe, prodige annonciateur.

[— C'est le mot employé d'ordinaire dans le Cantique des quinze signes du Jugement, dont le sujet touche parfois à celui du *Dialog*, et dont j'ai étudié plusieurs versions dans la *Revue Morbihannaise* (1905 et 1908) ; trécorois *sin*, 1908, p. 316, 318, plur. van. *signeu* 323 (et *signateu* 322), léon. *signou* 322 (et *arwezou* 323). E. E.]

- V. 35. Cf. v. 47, 61, 147, 171. — J'ai lu *guez* ; ce mot a le sens de *fois*, et n'est plus connu que dans des expressions toutes faites : *toutes fois, fois-à-fois, tour-à-tour*, etc. (Ernault, *Dict. étym.*, p. 305 ; *Gloss. moy. bret.*, p. 303) ; ici ce mot aurait le sens de temps, époque, période. J'aurais voulu corriger par *grez*, qui a ce sens ; M. Ollivier, qui a revu le ms., me confirme *guez*.

[— On peut supposer, v. 32 : [ha] me a pel ; v. 33 *Doe*, so [diuoé] Roen bet. *A coezo quet*, formule ancienne prise ailleurs ; lire *Pez sinou vezo dinouet*, cf. NI 382 ? Au v. 35, *guez* n'est pas à changer en *grez*, tel encore mal expliqué dans mon édition du *Mvouer*, v. 1373 : c'était réellement *gres*, variante de *grues* : *e gres moyses* « auprès de Moïse », J 129, voir *Rev. Celt.* XL, 468. Largillière a cherché encore ici le mot *gwez* fois, avec raison, je pense : si ce vers d'allure antique n'a pas de rime intérieure, c'est que *guez* y a remplacé *tro*, son synonyme occasionnel. cf. *Gloss.* 722. Cette application spéciale se retrouve v. 47 ; on peut

entendre : « le tour, la revanche » (de la justice divine). *Guez* a été employé à dessein pour *tro* par l'auteur du *Miroir*, dans une circonstance semblable, v. 1421 : *Humiltet ho guelez, vezon rez en dez man*, ils seront à leur tour justement humiliés en ce jour. Il y a la même association d'idées avec le *dies illa*. C'est une nouvelle aventure pour ce mot *guez*, qui avait déjà une histoire très accidentée ; cf. *Etym. bret.*, I, 8, 9 ; *Notes d'étym.*, 7-13, n° 5 ; *Vergl. Gram.*, I, 123 et 124 ; II, 663, etc. *An guez* au v. 35 est donc « la révolution, la catastrophe », ou, si l'on veut, simplement « l'événement ». Ce mot étant fém. aussi bien que *tro* dont il a pris la place, le v. suivant devait avoir *he*. *Ur vez* paraît signifier simplement « une fois » dans deux passages du Cantique sur le Jugement dernier, D 157 (*Archiv f. cell. Phil.*, I, 570, 572), bien que la première rencontre, surtout, soit frappante : *Deiz à buanegues ur vez hac à vezo*.

Au v. 37, un mot a été supprimé, probablement *fresq*, qui ne servait qu'à la rime intérieure ; l'auteur du romanement n'a même pas rétabli la mesure, en écrivant *hac an* pour *han*. E. E.]

V. 36. Guinclaff tutoie Arthur ; aux vers 41 et 45, il reprendra la seconde personne du pluriel.

V. 38. Dans la traduction, *aucunement* est dans l'interligne, au-dessus de *au monde* ; c'est une autre interprétation que Le Pelletier propose.

[— Le texte signifie : « Tu ne reconnaitras aucune heure » (au sens général, aucune distinction de temps). En le combinant avec l'autre copie, on peut supposer : *Ha nep heur naznauezhour* *quet*, et l'on ne reconnaitra plus... Le v. suivant manque d'une syllabe et d'une rime intérieure : *hel detyet* doucement, joliment feuillu ? E. E.]

V. 40. *Goueliou statudet*, expression toute faite, qu'on trouve dans les *Heures* publiées par Whitley Stokes (*Loth. Chrestom.*, p. 257).

[— Vers sans rime intérieure ; supprimer *diouz* et ajouter *mal* après *goueliou* ? Au suiv., on peut proposer *guelheur* on verra à la place de *duy* ; ce verbe, sous la forme *duet* (devenu, remplirait bien la lacune avant *locdet*. Le v. 43, évidemment corrompu, pouvait contenir le mot *berr-hoazty* courte vie (et *rhuet* glacé ?). Au v. 44, lire *moan* mince au lieu de *quen* ? E. E.]

V. 45. *Gnaou*, mot donné par le dictionnaire de Le Pelletier, d'après ce texte.

[— Ce vers est ancien, mais la rime précédente est peu régulière. Le v. 46 est incomplet ; de même le suivant, que Pel. n'a pas bien rendu : c'est « avant que vienne » (la consommation des temps) ; cf. le v. 1962 du *Miroir* : *quent y daz espio* avant qu'elles te guettent. Le v. 48 est irrapprochable. E. E.]

V. 47. V. supra la note, au v. 35.

V. 49. Ce vers ne rime pas. — L'idée est la même que celle des deux vers que Kerdanet prêtait à Guinclaff (*Vies des saints d'Albéri Le Grand*, p. 214) :

Abarz é vezo fin ar bed,
Ar falla douar, guella ed.

[— Le sens, comme la rime, exige l'addition de *ed*, que Pel. a suppléé sans le dire ; la mesure en est troublée, mais c'est un fait commun dans ce morceau. Une autre source d'information est ici la tradition populaire, d'où doit venir la citation de Kerdanet. Ce distique est donné

(avec deux variantes) dans le *Barzaz Breiz*, p. 24, comme cité par Pel. d'après le manuscrit de Gwinglyaff ; cette assertion, contredite *Mélusine*, X, 160, reçoit du nouveau texte une confirmation inattendue. Le proverbe 384 de Sauvé, reproduit à cet endroit :

Abarz e vezo fin ar bed
Ar falla douar gwella ed,
Ar falla merc'h gwella dimeet,
Hag ar besterd arok oc'h ober tro 'r veret,

montre, en effet, une correspondance frappante avec les vers 49, 50 et 54 du *Dialog*. Dans le proverbe donné en note par le premier article de Largillière, p. 293, la fin du monde est liée aussi (de façon plus fantaisiste) à l'idée de mariage. On peut corriger ainsi :

En doar fallaff an guellaff et ;

le suivant peut passer, bien que le dernier des trois *i* vienne une syllabe plus tôt que dans la poésie soignée.

Au v. 51, *hac* est peut-être de trop : le verbe semble être « publier », au sens neutre, « deviendra publique ». D'autres documents qui ont échappé à Largillière l'auraient sans doute amené à modifier son opinion sur le caractère récent et exclusivement littéraire de la légende de Guinclair. Je ne citerai ici que ce témoignage de mon consciencieux ami F. Vallée : « Sur Guinklan... j'ai recueilli des débris très curieux d'une prophétie rimée... Elle est complétée par toute une tradition orale sur la résurrection de Guinklan, sur le combat terrible qui doit se livrer, sur le moulin de l'Île Verte qui tournera avec du sang, etc. » (*Note sur les traditions populaires bretonnes...* Extrait des *Mém. de l'Assoc. Bret.* Congrès de Moncontour, 1912, p. 4, cf. 5) E. E.]

V. 53. *Glachar* = affliction. Le vers n'est pas obscur.

[— Il deviendra régulier, en supprimant encore la conjonction : *A tenno da muyha glachar* « qui sera cause de la plus grande douleur ». La variante usuelle *muyhañ* fournirait une plus ample moisson : *da vuyhañ glachar* ; car la rime se rapporte à la prononciation, et non à l'orthographe ; et les sons *v*, *f* et *ch* (*c'h*) s'accordaient entre eux, cf. *Gloss.* 378. Les v. 52 et 54 ont dû être remaniés. E. E.]

V. 55. Le Pelletier écrit *goursenn* ; en marge de la traduction, il écrit *gourien*, en dessinant la lettre telle qu'il la trouvait dans la copie. Il faut rétablir *gourjen* = fin (Ernault, *Gloss. moy.-bret.*, p. 285) ; *quent an gourjen* répète *quent ez finuzo an douar*, du v. précédent.

[— On peut supposer qu'il y avait *Huy gueto gnou*, quoique cela donne une rime imparfaite (cf. M 282). Le v. 56 finissait peut-être par *credenn* croyance. E. E.]

P. 1430. V. 57. *Pep quiz*, il faut rétablir *pep quiz* ; Le Pelletier aura confondu *gu* et *qu*.

[— On trouve les deux formes *quiz* et *quiz* ; le P. Grég. les admet également. Cf. *Mém. Soc. lit.*, XII, 283. Le vers a perdu une syll. : Na sell(h)ont e *p-pep quiz dispenn* qui ne regarderont pas à détruire de toute façon. Le v. 59, de forme médiocre (comme le v. 60, où *truez* serait mieux *cruez*), pouvait être *An jez a Doe so quiz roen Glenn* (qui est le vrai roi du monde) ; le suivant est régulier. E. E.]

V. 61. V. supra la note au v. 35.

[— Ici encore, *guez* a dû remplacer *tro*. Le v. suivant pouvait finir par la cheville *affet* (tout à fait) ; v. 63, *a so quiz roen bet* ? Le v. 64 est bien conservé, cf. v. 34. Le v. 65 est trop long, et *arrivet* est récent, pour *arrivout* ; *tra* et *-uet* gardent les traces de l'ancien v. 61 : *Quen evit an tro da donet*. E. E.]

LE DIALOGUE ENTRE ARTHUR ET GUINCLAFF

665

- V. 66. Sur *Estampes*, v. l'introduction *supra*. — *Estampes* rime avec *reux*; c'est donc la forme écrite et non la forme prononcée qui rime. — *Reux* est écrit avec *x = ss*, très fréquent dans les textes du moyen breton.

[— La rime se rapporte à la prononciation, qui n'était pas celle du français actuel, mais avec *-ess* final, parfois susceptible d'une variante *-ëss*, *-euss*; cf. M 537, 565; *Notes d'étym.*, 216-220 (n° 105); *Gloss.* 42, 486, *Archiv. f. celt. Phil.*, I, 610, 621; *Rev. Celt.*, VI, 389; XLV, 218-220, etc. Pour les prédictions de nature historique, la versification pouvait être plus relâchée. Il suffira d'indiquer les rimes intérieures qui sont restées. Le v. 67 pouvait être *den Breiz hep nep reux*. E. E.]

- V. 68. Ce vers et ceux qui suivent paraissent avoir quelque affinité avec les vers suivants, première strophe de la ballade *Le siège de Guingamp*, publiée par Fréminville, *Antiq. des C.-du-N.*, p. 375 :

Ebars ar blaves mil a pemp kant
E teuas ar sézic war Guingamp,
Ha brema ar bloaz mil pemp kant seiz
Oa disquennet ar sezic war Breiz.

Mais ce texte est bien postérieur au nôtre : le canon y joue un rôle considérable, canon avec boulets ronds, dragées, poudre blanche; on voit intervenir des régiments et la duchesse Anne. Fréminville tenait cette ballade de Madame de Saint-Prix (n. 1, p. 387), qui aida beaucoup La Villemarqué. Ce dernier a donné une autre version de cette même ballade, dans le *Barzaz Breiz*, version qui ne comporte pas cette strophe ni la seconde (que nous n'avons pas reproduite). Dans l'édition 1839, argument, La Villemarqué signalait la version publiée deux ans plus tôt par Fréminville; à partir de l'édition 1845, il n'est plus question de Fréminville. Plus tard, La Villemarqué donna ces deux strophes d'après une version qui lui avait été communiquée par Sigismond Ropartz, auteur d'une histoire de Guingamp; voici la première strophe :

Ebars ar blavez dek ha pevar ugent
E touaz ar seiz war Wengamp,
Hag aba blavez pevar ugent ha seiz
Eo diskennet ar brezel war Vreiz.

Ce texte se trouve dans Ropartz, *Guingamp, étude pour servir à l'histoire du Tiers-Etat*, 2^e édit., Saint-Priest, 1879, II, p. 310; et dans *Le siège de Guingamp, 1489*, in *Revue de Bret. et Vendée*, 1858, t. I, pp. 440-452. — Luzel, *Gwerziou Breiz-Izel*, II, p. 40, a donné une autre version :

Bars ar bloaz pemp ha pemzek kant...

Nos poètes ne dédaignaient pas de faire rentrer des dates dans leurs vers; v. la pièce intitulée *Perrine Le Mignon* (Luzel, *Gwerziou*, II, p. 146), devenue l'*Orphéline de Lannion*, dans le *Barzaz-Breiz*.

[— Cela donne lieu à bien des licences de versification; ainsi *ugent* n'est même pas une assonance à *Guingamp* (comme *kant*); *c'hovec'h* rime à *c'hovever*, *Barz. Br.* 262; à *c'hoarveet*, *Gwers. Br.-Iz.* II, 146, etc.

L'épithaphe du duc Jean 1^{er} à l'abbaye de Prières (cf. *Bull. de la Soc. polymathique du Morbihan*, 1903, p. 45) contient, à cet égard, des libertés dont ne parle pas le classique *Traité de versification latine* de Quiberon; pour exprimer la date 1286 : *Anno millesimo biscent, sex octuagesimo*.

L'auteur du *Dialog* a pu versifier de la sorte, dans sa langue. E. E.]

- V. 70. Cf. v. 166 = toute ville connue. Il ne semble pas qu'il faille traduire *gouezet* = sachez-le bien. Cf. toutefois au v. 174, *credet*, en fin de vers, = croyez-le bien. — *Ou sachez* est dans l'interligne supérieur, au-dessus de *connue*.

[— *Gouezet* ne peut signifier que « sachez (-le) » ; mais tous ces vers sont fort négligés. E. E.]

V. 72. Le Pelletier ajoute *trtuquent* pour rétablir la date 1571, et, dans la traduction, il a aussi ajouté 60 dans l'interligne supérieur, entre *cent* et *et*. Cette conjecture s'impose : les prophéties vont suivre par années. Aux vers 75, 77, 86 et 90, il n'y a peut-être pas lieu de rétablir *mil pemp kant* à chaque fois ; l'indication du siècle donnée une fois, au v. 72, suffisait. — Le vers 72 ne rime pas, non plus que les vers 77 et 90, la longueur de la date n'a pas permis au poète de loger sa rime.

[— Rimes intérieures; v. 76 *bresel ha meruent*, cf. la variante moderne *meluent* *Gloss.* 408 ; ces rimes sont visibles, v. 78 et 79 (où il faut ajouter une syll. comme *Hac*), et 80 (*lirc Goude-se ez deuy a deury*). E. E.]

V. 80. *Deury*, au-dessus de l'*u* Le Pelletier a tracé un trait surmonté d'un *v*. Il faut lire *deury* ou *deury*, comme dans la même strophe, v. 85. [— C'est un *u* souligné, que Pel. emploie, comme il l'explique ailleurs, pour dire qu'il n'est pas sûr de la lecture, *n* ou *u*. E. E.]

V. 81. *Diamesidy*, ce mot n'avait pas encore été relevé ; (l'autre copie donnait une forme avec mutation, *diavestdy*). Cf. *diavësour*, étranger.

[— On n'avait trouvé en moy. bret. que *diavaesour*, et un peu après le plur. *diavaesouryen*, *Gloss.* 162. Grég. ne donne *diavësour* qu'en vann. (pl. *yon, yan*), et ailleurs *diavëzyad*, pl. *-zidy*. Ce plur. a pu exister avant le sing. correspondant : cf. *labouver* laboureur, pl. *-réryen, -ridy* Gr., etc. Pel. n'a aussi que *diavestat*, pl. *-sidi*, et en vann. *diavësour*. Le Gonidec a la formation voisine *erméstad*, pl. *-sidi*, et son fém. *-ez*, comme *diavëstadez*, pl. *ed*, et van. *diavësourez*. Le mot *cals* est de trop ; la rime est *di-amesi-dy*. E. E.]

V. 83. Ne rime pas. Il faut placer *hep sy* à la fin du vers.

[— Le résultat serait de moderniser un vers moyen breton, qui est mal placé ici puisqu'il répète le verbe *deuy*. Il viendrait bien après le v. 76, et le suivant rimerait de même, en lisant *trizec ha trtuquent* (cf. v. 75). Au v. 83, où on peut hésiter entre la lecture *gourdrousc* et *-oux*, corriger *gourdrousc* [*haer*] (menace rude) *ha cry*, ou le plur. *gourdrousc* ? Les trois vers qui suivent n'ont pas de rimes intérieures ; le v. 87 a un mot de trop, probablement *dez*. Au contraire, il faudrait ajouter au v. 88 un mot-cheville en *en*, comme *crenn*. E. E.]

V. 85. *Bresetequat*, cf. v. 176, *bresetequat*.

V. 87. En 1574, la Noël est tombée un samedi et non un dimanche. Au moyen âge, on tenait compte de ces coïncidences : on se rappelle la prophétie du Puy relative à l'année où l'Annonciation tomberait le jour du Vendredi-Saint.

P. 1432. V. 88. *Guerz* est la bonne leçon. — *Yt*, lire *et* pour la rime ; peut-être le ms. primitif donnait-il *et = eit* ; on a la même graphie au v. 91, et avec la même rime au v. 140.

V. 90. Ne rime pas. Cf. v. 72 et 77.

[— Une correction par transposition (comme v. 75) est facile pour le vers 77, mais il faut ajouter le v. 68. Dans les deux cas, il s'agit d'une assonance *-ec, -et*, qui, vu les circonstances, a pu paraître suffisante à l'auteur. E. E.]

V. 91. *Difiget* = manquant ; le blé fera défaut (V. Ernault, *Gloss.*, p. 166).

LE DIALOGUE ENTRE ARTHUR ET GUINCLAFF

667

- V. 92. De l'année 1575, v. 90, nous sautons à 1587, qui sera suivi de 1588 au v. 96; le v. 92 ne donne pas le siècle; après un bond comme celui-là, il eût été nécessaire de préciser; le v. 96 précise.
- V. 94. *Terrien* signifie les seigneurs terriens (Ernault, *Dict. étym.*, p. 391). — *Seder* = oui sûr. Ce vers est à couper en deux.
[— On peut lire *terrian* (3 syll.), rimant à *an-tier* et *trederann* à *ranner*. Les deux variantes du v. suivant sont trop courtes: celle qui est en marge a un meilleur sens (tous ils perdront sûrement), et une rime intérieure en *ou*. Il pouvait y avoir un autre vers finissant par *hanter* moitié. *Doufarz* veut dire « les deux tiers », cf. *Gloss.* 463, 464. E. E.]
- V. 96. C'est, avec le vers 68, les deux seuls vers où la date soit donnée en entier.
- V. 99. *He gutr aer*, son héritier naturel. Le duc sera revenu d'Etampes.
- V. 100. Ce vers ne rime pas, et il est obscur. Henri, fils d'Henri, ont pu être inspirés à l'auteur par les trois rois d'Angleterre, Henri IV, V et VI, qui se sont succédé de père en fils sur le trône de 1399 à 1471. — *Dou baron da Herry*; l'autre copie donnait *paerzon* = parrains, qui ne vaut pas mieux. Chose curieuse, il existe une difficulté semblable dans la *Prophétie de Bretagne*, publiée en 1488 :

Puis tost après y viendra le Non,
Avec ses gens plains de forcenerie,
Les deux [pardons] de grande seigneurie
Si destruiront le nort cruellement.

Pardons est ainsi, entre crochets, dans l'édition donnée par la *Revue des Provinces de l'Ouest*, I, p. 68. *Baron*, *Pardon*, *Paerzon* ?

[— Ces quatre lignes peuvent être amendées, mais non rétablies avec certitude. *Dou Baron* montre une modernisation arbitraire de *paerzon*. *Diabell bro* est une locution insolite. On peut supposer *A pell bro ne fazio quel* et *A vezo a cor enoret*. V. 104 *raunet* (cœurs) déchirés (de douleur); *lazet* se rapporte à un autre nom qui a disparu. E. E.]

- V. 102. *Diabell*, la mutation est inscrite.

[— Cf. *diamestidy* et *diavesidy* v. 81; *Rev. Celt.*, XL, 460, 461; XLV, 218, n. 4, 15; *Mém. Soc. ling.*, XII, 282, etc. E. E.]

- V. 106. Ne rime pas. — Il y a ici une série de strophes de 4 vers.

[— La 1^{re} syll. de *cri-et* pouvait rimer à *ty*, dans le même vers. Cette expression, « guerre criée » pour « déclarée », est inconnue par ailleurs (aussi bien que celle qu'on a vue plus haut, « paix créée »). E. E.]

- V. 108. *Laerz*, rétablir *laezr* = larron. La prophétie concerne l'année 1588, date où La Fontenelle, originaire du Goëlle, commençait ses exploits.

- V. 109. Dans la marge de la traduction, il y a le mot *ambigu*, qui a été barré.

[— *Laerz* semble une faute pour *laezr*, de *lazr*; mais tandis que *lonzet* bêtes B 10 pour *loznet* est isolé, on trouve *arazr* et *arurz* charrue, *caiz* et *carz* beau, *impalazr* et *-arz* empereur, *palazr* et *-arz an brech* « le gros du bras », *compazr* et *-arz* compère, *lezz* et *lerz* cuir, *Pezron* et *Perzon*. Ce z mobile tendait à disparaître, cf. *empalazrdet* et *impalardet* empire; *Impalazr na Roué*, D 157; *comptzr-ien* rime *tr-*, etc. (voir M 41, 63, 1399). A côté de *Peron*, il y avait aussi *Perzron* et *Pezdron*, moderne *Peron*, cf. *Gloss.* 129, 486, 487; *Epenhèse des liquides*, 31, 25 (§ 40, 43). *Herz*, hardi, avait au commencement du xviii^e siècle une variante *herz*, ce qui rappelle en v. bret. *hldr-*, *hird-*, cf. Loth, *Chrestom.*, 136, 137, 213.

Les formes *darhou* larmes, *-yff* pleurer *Cms*, ailleurs *dazrou*, *dazlou*, *-iff* (v. bret. *dacr-*), sont seules de leur espèce.

Au v. 109, *Hac* est de trop. Le sens est : « qui mettra la Bretagne sens dessus-dessous » (la renversera, la bouleversera). Cf. *Euraz Breiz*, 138 : *Ni a lakat ar bed-man da dret war he c'hinaou* « nous ferons tourner ce monde à rebours » (avec influence de *gin*, cf. *Gloss.* 26), = *Am bize lakel ar bed da vont war he goste* « J'aurais renversé ce monde » *Gwerz. Br.-Iz.* I, 52, 56, cf. *Mélusine* VII, 257. — Le quatrain sera régulier, si on supplée, v. 110, *baut* hardiment, avant *pep*, et si, au suivant, on change *hac armou* en *ha bïrou* et flèches, mot qui vaut mieux aussi pour le sens. On ne l'a pas trouvé en moy. bret. ; le P. Maunoir traduit « flèche » et « dard » *bir* ; Grég. a *bir* plur. *you. ou. vann. èu* flèche, avec deux exemples de *bïrou* : il emploie une fois *ar bïr*, et deux fois *ur bïr*. Pel. donne *bïr* flèche, trait, dard (*bïr* dans le ms.), plur. *bïrou* ; l'A. *bïre*, m. plur. *bïreu*. Le Gonidec fait *bïr* du féminin, et l'emploie aussi au sens de « flèche d'une église ». C'est le v. franç. *vïre* trait d'arbalète (Loth. *Rev. Cell.*, XXII, 332), dont l'initiale explique l'hésitation entre *ar bïr* et *ar bïr* ; cf. fréç. *béaj* voyage, *cur véaj* val un bou voyage. E. E.]

- V. 112. Il semble qu'il faut lire *glann* (rime avec *rann*) = rive : il y aura inondation sur les basses rives. — *Bas* est dans l'interligne supérieur, autre traduction proposée par Le Pelletier.

[— Le sens serait : « Tant qu'il y aura de l'eau dans la vallée, certes », cf. v. 2 : mais la rime et le sens suggèrent la correction de : *gnou en thou man* tant qu'il sera notoirement dans cette vallée (de larmes), = ici-bas. E. E.]

- V. 113. *Goazha*, il aurait fallu *gozaff*.

[— Les deux variantes sont corrompues. On peut supposer *Pep ty a vezo goac e rann* chaque maison, le malheur sera son lot. E. E.]

- V. 114. Au milieu des vallées *Ry* (*Ry* est souligné dans la traduction) ; l'expression *trouen Ry* n'est pas un nom de lieu, et par conséquent il n'y a pas lieu de chercher une identification. Cf. au v. 120, *Pont Ry*.

[— *Trouen* est un singulier, cf. *Gloss.* 695 ; mais le plur. *trouennou*, qui va mieux pour le sens, rétablit la mesure, et remet en place la rime intérieure. Cf. *trouñyenn* « vallée » pl. ou Gr. J'ai peine à croire que le poète, parlant de son pays, ait fait de la géographie *utopique* ; ses localités en -ri rappellent *Coadri*. Cf. le vieux nom d'homme *Houuort*, Loth *Chrestom.* 160. E. E.]

- V. 115. *Jacob*, sous cette forme latine, ce nom désigne peut-être la race juive.

[— La place de la rime sera meilleure, et la mesure complète, si on lit : *da ober ty*. E. E.]

- V. 116. *Glan damany*, puissance éclatante, expression qu'on retrouve au v. 131, et dans le *Trépas de la Vierge*, 109.

[— Si l'on prend à la lettre cette expression, qui peut être une cheville, on pourra lire ensuite *En [de]vezo* il aura ; mais c'était plutôt *Ez vezo [creff]* il sera fort ; et puis *Maz forçher en o abbaty* si bien que seront forcés dans leur abbaye. E. E.]

- V. 119. *Flechy* ?

[— Je supposerais *Pep sort menech* toutes sortes de moines ; par les pages ou satellites (de ce Jacob). Le plur. connu de *floch* est *flech* ; mais cf. *cloch* cloche, pl. *clech*, et en trécrois moderne *cléc'h*, *Gloss.* 107 ; *Zeitschrift für celt. Philol.*, I, 257. E. E.]

LE DIALOGUE ENTRE ARTHUR ET GUINCLAFF

669

- V. 120. *Pont-Ry*, l'autre copie donnait *Pont-Lex*; ce sont là des noms fantaisistes; v. notre note au v. 224.

[— Le vers est trop court; l'autre variante était peut-être *pont Lexry*? Au v. 121, trop long, au contraire, et sans rime intérieure, *diboell* semble substitué à *haer*, ou à *garn*. E. E.]

- P. 1434. V. 123. *Muguet*, rétablir *muyguet*, plus de mille gentilshommes cruels; *diblas* rime difficilement avec *comparaig* du vers suivant, vers qui est obscur.

[— *Muguet* existait, cf. *Mélanges Loth* 373, 375; mais il est de trop ici; *deza* est une faute pour *dezo*, comme Pel. l'a souçonné, et *d'blas* prob. pour *dilacc*, qui donne une seconde rime interne à la bonne place: « gentilshommes dégagés (habiles), il n'y aura pas pour eux de comparaison (de gens comparables) ». On n'avait que *comparageaff* comparer, mais par ailleurs *diparaig* sans égal. La rime finale serait aussi moins faible; cf. Nl 101, où *soutaig* consolation, au lieu de *soutacc* rime en *aç*, non sans réminiscence du fr. *soutager*; on a à la fois *serutoc* et *serutic* service, etc.. voir *Gloss.* 488. E. E.]

- V. 125. *Dourgoat*, c'est la rivière du bois, avec mutation inscrite; si on avait *Dourgoat*, ce serait la rivière de sang, comme le *fluvius sanguis*, de la *villa Wimaloet* (édit. La Borderie, c. II), le Gouët en Ploufragan; les continuateurs d'Ogée, s. v. *Plouguiel*, citent une mare qui s'appela le douet du sang, *ar Oas goad*, depuis la défaite d'un parti d'Anglais qui venaient de débarquer au Port-Blanc; mais ici, pourquoi la rivière changerait-elle de nom à l'arrivée de cette troupe cruelle? bien au contraire.

[— Il n'y a pas de raison d'adoucir le *c* de *coat* après *dour*. *Dourgoat* « eau de sang » paraît donné comme un nom futur, ce qui suppose un autre nom actuel. Cf. dans la prophétie de Merlin: « The rivers of the valley shall run with blood », p. 196; « The fountain of a river shall be turned into blood », 199, etc. Un au moins des deux *rivier* devait être *ster*. Un *bro* doit être « une fois, un jour »; *estimet d'en bro*, plutôt *credet en bro* cru dans le pays; la conjecture de Pel. sur *a hano* serait plausible. Mais le passage est très corrompu. Au v. 129, *vezo a guelo* serait plutôt *vezo neuse* vivra alors. E. E.]

- V. 130 *Glan damany*, pouvoir éclatant, cf. v. 116.

[— Ce peut être aussi une cheville: « bien sûr ». Il manque une syllabe; de même au v. suivant: [*mistr*] a t. bellement? E. E.]

- V. 132. *Azrouaventet* = ennemis; cf. v. 210: *azrouantet*; il ne s'agit pas des diables. Cette forme de pluriel est inconnue: le pluriel de *azrouant* est *creueut* (*Sainte Barbe*, 658, *Madden*, 242, *Quinze joies*, 193; Ernault, *Dict. étym.*, p. 220). — *Digoezien* ne rime pas, si ce n'est peut-être par sa pénultième *-i-*; cf. v. 204 et 218. Il ne semble pas qu'il faille voir là une licence habituelle à notre auteur; quoi qu'il en soit, c'est contraire aux règles de la poésie bretonne; même en ce qui concerne les rimes internes, on ne le fait qu'exceptionnellement (Ernault, *L'ancien vers breton*, Paris, 1912, p. 10, n° 14).

[— *Digoez-ien* serait-il pour **digoez-er-ien*, synonyme plus usuel substitué par distraction à **digoezidi* = arrivants, ceux qui surviennent? Ou simplement une erreur pour *diovez*[*our*]ien, au lieu de *diovezidi* étrangers, cf. plus haut, v. 81? E. E.]

- V. 137. *Guez*, les arbres, ne rime pas ; il ne peut être question de substituer *an guer*, la ville, car la mutation ne devait pas être inscrite.

[— On peut penser à changer *guez* en *coet*, variante de *coat* bois, qui ne paraît pas dans les textes et n'est restée qu'en vann. ; une correction plus radicale serait *H. a. g. an guez coezet* (les arbres tombés). *An guez oar an douar discaret* ferait aussi un bon vers. La variante *discouret* ébranchés suggère la correction *Gant rust amser joultr discoultret* ébranchés par un rude temps d'orage. Le v. 139 n'a pas de rime intérieure, son verbe *debordet* ne se trouve pas dans les anciens textes. Grég. donne *disvorda, divorda, van. divordein* déborder, ôter les bords de ; van. *divordein* déborder, parlant des eaux (ailleurs *dic'hlanna, dic'hlaigna*, cf. *Gloss.* 257 ; un *distan, ur ster distanniet* débordement de rivière, *distan deur* dégoisement d'eaux, *distan en deur* déluge Ch. ms.) ; van. *divordet* débordé, débandé, déréglé ; *disvord, van. divord* débord, ce qui passe au delà du bord ; van. *divordemant* pl. *eu* débordement, inondation des rivières ; épanchement, effusion de bile, etc. ; *-mand* déprivation ; Chal. *divordemant* débordement, dissolution, déprivation, *divordein* déborder, Chal. ms. *un deen debordet* un débordé ; l'A. *divord* m. pl. *eu* débord, qui surpasse, *divord deu-re* débordement d'eau, *-demant* m. pl. *eu* id. (se dit aussi de la pituite) ; *divordein* déborder, ôter les bords ; déborder, se dit de la bile ; *divordett* débordé, déréglé. Sur *dt-, dis-, de-, des-*, cf. *Etudes d'étymol.* 24-56 (*Mém. Soc. Ling.*, XII, 275-313), etc. E. E.]

- V. 140. *Et* rime avec *-et-* ; cf. v. 88.

[— On prononçait *et* et *it*, comme aujourd'hui ; mais la tradition littéraire appuyait fortement la première forme. Aux trois vers suivants, il manque un autre en *et*, qui les rendrait sans doute moins obscurs. *Car* n'est connu en moy. bret. qu'au sens de « parent, ami » ; « car » eût été *rac*. La variante *var* veut dire « sur » (contre ?). *Gallard* et *paillardet* forment une riche rime intérieure. On ne sait quel est le sujet de *rencont* : peut-être le vers finissait-il par *caffet* (ils doivent avoir du secours) : *quent*, au v. suivant, pouvait être *flour*. — Au quatrain qui suit, on pourrait lire : *ctoar* clercs, pour *baeleten* ; *merchet* pour *groaquez*. *Oar divex* = (arrivée) à sa fin, finie, perdue (expression d'ailleurs insolite), la rime intérieure pouvait être *arriff*. *Ie guez* son tour (de souffrir, d'expier) ; ces deux vers sont irréguliers. E. E.]

- V. 148. Un duc viendra de France en Bretagne. cf. v. 167. — Le prophète prédit encore des ducs en 1588.

- V. 150. Le sens doit être : « se perdra avec les gens de sa maison » ; le vers ne rime pas ; le v. 151, qui n'a que trois syllabes, doit être la fin du v. 150.

[— Il y a une petite lacune : le 3^e vers pouvait être *Ha hennez a collo* [e *chancz*] et celui-là perdra sa chance, son succès. On n'avait que des formes comme *biancz* ; mais la variante *hanz*, qui correspond à la prononciation trécoroise, n'est pas tout à fait isolée, voir *Gloss.* 238. E. E.]

- P. 1436. V. 154. *Matner*, ou *manier* (Ernault, *Gloss.*) = manière ; l'autre copie donnait *monet*, inconnu : ce vers ne rime pas, non plus que le suivant qui n'a que quatre syllabes ; *hoary* du v. 155 fournirait la rime, en supprimant *creff* et en ne faisant qu'un seul vers de 154-155.

[— Ce passage est très altéré ; *gant monetz breff ha creff hoary* avec manque d'argent et fort tumulte ? E. E.]

LE DIALOGUE ENTRE ARTHUR ET GUINCLAFF

671

- V. 156. *An trede*, celui qui après un autre prendra la place du susdit.

[— Dans ce quatrain, il y a eu des méprises évidentes, mais difficiles à réparer. On peut conjecturer : Hac an trede a deuy hep si Ma dez-raouo an duc gant cry Da tagaff deuet a deufri Ha oar an holl menech trechi. Et le troisième viendra, sans faute ; le duc commencera bruyamment à égorger des brebis gravement, et à vaincre tous les moines. E. E.]

- V. 159. Dans la traduction, *à* est dans l'interligne au-dessus de *et*.

- V. 160. Nous revenons à l'année 1588, où nous étions arrivés au v. 96 ; le v. 96 paraît avoir commencé une revue d'événements antérieurs à 1588, et échelonnés sur un assez grand nombre d'années, puisqu'on a vu trois ducs se succéder.

- V. 161. Dans la traduction, au-dessus du mot *Saxons*, se trouve le mot *Anglois*, écrit d'une encre moins pâle.

[— Peut-être *Pa* était-il *Ha* et. Il n'est pas probable que *Saouson* ait compté ici pour 3 syll. (cf. 172, 173, 246, et M 168) : ce qui laisse la place pour une rime-cheville comme *foan* abondamment (on n'a en moy.-br. que le verbe *fonnaff* abonder). V. 166 *gouvezet* « sachez-(le) ». E. E.]

- V. 164. *Querz*, adv. = certes.

- V. 167. Cf. v. 148.

- V. 169. *Querz*, cf. v. 164. — Cette mise à mort sans jugement a peut-être été inspirée par le meurtre de Gilles de Bretagne en 1450.

[— *Gallout* v. 168 a pu remplacer *belly*. Il est difficile de croire que l'auteur n'ait pas pensé à la rédaction *Ha goude se hep quet setanz*. V. 170 « Il sera puni par (un) martyr ». *Puntisser* a dû remplacer *goanher*. *Martirizanz* est nouveau et unique ; il devait s'écrire *-isanz*. Cf. v. fr. *martirisation*. E. E.]

- V. 172. *Perzell* est le nom breton du Château de Bertheaume, et de l'anse de Bertheaume, ou Plougouvetin, sur la côte, avant d'entrer dans le goulet de Brest (Grég. de Rostrenen, *Dict.*, s. v. Bertheaume. — *Colloque*, édit. 1857, p. 130, édit. 1899, p. 41). Le Château de Bertheaume est un promontoire rocheux. Guillaume du Chastel remporta en 1558, à la pointe de Bertheaume, un avantage signalé sur les Anglais, qui avaient débarqué non loin de là, au Conquet. Vauban construisit un fort sur ce promontoire. En 1694, la flotte anglaise de Lord Berkley vint mouiller devant Bertheaume ; le fort la canonna ; elle essaya à deux reprises, mais vainement, un débarquement à Camaret (La Borderie, *Hist. de Bret.*, v, pp. 48, 505-506). Il se peut que ce soit ce dernier fait que les personnes dont parle Pelletier dans son avertissement avaient cru trouver annoncé par la prophétie. — Dans la traduction, *ou Bertheaume* est dans l'interligne, c'est une autre interprétation proposée. — Le nom de lieu *Perzell* se retrouve en Kerlouan, Finist. (Carte Etat-Major).

[— V. 171, lire *un guez* une fois (les Anglais venus) ? V. 173, *eno ne fallo quet* ? E. E.]

- V. 174. *Léon* désigne ici la ville de Saint-Pol-de-Léon ; ce sens est donné par Rostrenen, *Dict.* — Cf. v. 179 et 192.

V. 176. *Bretelequal*, cf. v. 85, *bretelequaat*.

[— La ligne de Pel. « qui les rallentira » n'a pas de correspondant dans le texte. V. 178, on peut suppléer *oull* tout à fait, avant *groet*, ou *net* après; *morchedus* veut dire « soucieux ». Le v. 179 veut dire « et après longtemps ils seront amenés » [*ez*, peut-être *oz* pour *o*] *digacher*; 181 : « si bien qu'ils descendront ». E. E.]

V. 182. Cf. v. 192. — *Goelou* est présenté comme s'il désignait un port, au même titre que Brest et Porz-Guenn.

P. 1438. V. 184. Idée bizarre d'intercaler cette justification. — Noter le mot *profecy*, et non pas *diougan*.

[— V. 185, *Hac* pour *Ha*, par imitation du précédent *Hac*. Le sens est « quand on y pensera le moins ». La place de la rime interne (2^e syll.) est irrégulière; mais le passage tout entier est de forme négligée; le v. 186 manque d'une syll. Le v. 187 rappelle le début de la pièce, v. 13, 14. Au v. 188, *maz* veut dire « si bien que », « alors ». Deux vers sur quatre, ensuite, riment intérieurement (183, 190). E. E.]

V. 189. *Bretonery*, le pays breton (Ernauld, *Dict. étym.*); d'habitude, notre auteur emploie le mot *Breiz*. — *Knech ha thnou*, expression toute faite = par monts et par vaux (*Sainte Barbe*, 32, 501, *Miroir*, 1497, *Sainte Nonne*, *Chrestom.*, p. 250).

[— Peut-être y avait-il d'abord *En Breiz isel ha knech ha thnou*; et au v. suivant *être an tal*. Au v. 191, *alarm* doit provenir du v. 188, au lieu d'un mot comme *spontatill*, ou *apparaill*. E. E.]

V. 192. Cf. v. 182.

[— Lire prob. *hac an*; au v. suivant, ajouter *cre* fortement avant *goude*. Le v. 194 est corrompu; lire ensuite *A vezo teu euel queiyenn* « seront drus comme mouches » ? E. E.]

V. 194. *Futin*, inconnu.

V. 196. Tout le long = sur toute la surface de la terre et des eaux.

[— *Douar* avait à volonté une ou deux syll.; on peut conjecturer *an douar lann* « le long de la terre de lande (d'ajonc) et de l'étang ». Ces mouches (ou moucheron) sont plus naturelles ici que des « petits oiseaux près de la mer ». *Govean* voulait dire, comme aujourd'hui, « passereau », moineau. Selon Pel., *lenn* veut dire « tout amas d'eau grand ou petit, de sorte qu'on le dit de la Mer et de l'eau d'une huître enfermée dans son écaille ». Mais cela dépend des circonstances : Grég. donne *lenn-vor* « étang de mer », comme *stancq-vor*. On connaît la « mare aux soles », nom plaisant de l'océan. Le v. 198 veut dire « s'il n'est dans la grâce de Dieu le roi du monde ». Au v. 199, 200, lire *Y a lausquo o canolhou* ils tireront de leurs canons. *Do lazaff, our* pour les tuer, sur... ? E. E.]

V. 204. Ne rime pas, si ce n'est par la pénultième; cf. v. 132.

[— Au vers 203, qui est trop long, supprimer la finale *iou*, écho machinal des quatre précédents : « quand on criera (*gant pres* avec hâte ?) la guerre ». Au v. 204 il manque un nom, comme *treffu* : il y aura une alarme, une agitation, (ou peut-être *raffn du* faim noire, famine cruelle); *quen* est inutile. Au v. 205, *an* et *fall* sont de trop, celui-ci vient du v. 211. Au v. 206, *monet da meruel* veut dire simplement « mourir »; cette tournure maladroite a pu être ajoutée pour remplacer des syllabes moins communes. E. E.]

LE DIALOGUE ENTRE ARTHUR ET GUINCLAFF

673

V. 208. *Don*, adv. = absolument, entièrement.

[— On peut lire : *Didan poen da vout d., Gourc'hemenn don...* (« ordre absolu ». La rime *don* a échappé ici à l'arrangeur)... *huc armel, Stourm vaillant ouz ho azrouantet* (de résister vaillamment à leurs ennemis ; *maz* = alors (ils s'assembleront). E. E.]

V. 209. *Azrouantet*, cf. v. 132.

V. 213. *Palloqou*, pl. de l'anc. fr. *paletac*, justaucorps des archers ; voyez l'ordonnance de Pierre II en 1451 (La Borderie, *Hist. de Bret.*, IV, p. 400) ; terme employé à Guingamp, voyez Ropartz, *op. cit.*, II, p. 234.

[— Le v. 214 devrait finir en *ou*, et il n'a pas de rime intérieure. E. E.]

V. 215 et 216, cités par Le Pelletier, dans son *dict.*, s. v. *bagat*.

P. 1440. V. 217. *Dren hent*, en cours de route ; ce sont bien là les obscurités voulues de la prophétie.

[— *Equipet* ne se trouve pas en moy. bret. ; je soupçonne qu'il a supplanté ici *hepmatquen* seulement, qui rime au v. suivant. Au v. 220, *Mar* doit être *maz* : si bien qu'ils fultront. E. E.]

V. 218. *Armet quein* = l'expression française *armé à blanc*, c.-à-d. armé de toutes pièces et d'armes bien fourbies, luisantes. Ce vers ne rime pas, si ce n'est par la pénultième, cf. v. 132 et 134.

V. 224. Dans la traduction, *meltre siège* est dans l'interligne, au-dessus de ces mots barrés *prendre Ry*. Cette première traduction était peut-être celle du texte de l'autre copie.

[— Premier exemple du dérivé *Guengampis* les gens de Guingamp. E. E.]

V. 225. *Boy Ivon* ; l'autre copie donnait *yvison*, ou *grison*. — *Boy Ivon* n'est pas une déformation de *Boiséon* (en latin de *Bosco Ivonis*, dans une pièce de 1453, *Bull. comm. diocés. de Quimper*, 1913, p. 377). La famille de *Boiséon*, originaire de Lanmeur, ne paraît pas avoir pu jouer un rôle dans cette prédiction.

V. 229. *Porziou clos*, les cours de maisons fortes, les cours closes.

[— Lire : *Han porziou clos a herr secret*. E. E.]

V. 230. *Don*, adv. = absolument, entièrement ; cf. v. 208

[— Le commencement du v. 230 doit être altéré ; *don* est un indice de la variante *canoniou*. E. E.]

V. 231. *Fizier* ?

[— *Pilhont* est le futur de *pilat* : ils battrent ; *fizier* une corruption de *fier* fièrement, rudement. Au v. 232, *pontou* (au lieu de *miriou*) : et détruiront les ponts. Le v. 233 pouvait être : *Terraff Guengamp he holl cumprou briser Guingamp* et toutes ses chambres (ou toutes les chambres de Guingamp, cf. B 28). V. 234, *oil an oil* = entièrement. Le v. 235 est isolé ; il devrait rimer en *e*. V. 237, la fin devrait être *an tra se* ; au suivant, ajouter *aoun* après *rac*. E. E.]

V. 241, 242, 243 et 244 ne riment pas.

V. 242. *Dan fet*, cette expression vaut *affet* = certes, de fait, tout à fait (Ernauld, *Gloss.*, p. 7 ; *Miroir*, v. 1368) et *defæet* = de fait (*Miroir*, v. 1455).

[— V. 241, lire : *ha pautret* et garçons ; v. 242, *an fet* : et Dieu permettra la chose ; v. 243, *Dem revengiaff hon punisso* pour se venger il nous punira ; v. 244, *An Saoson a yal adarre* les Saxons iront encore ; *haa* : est inutile. E. E.]

v. 245. Lire *hep nep remed, a eston*, sans désespérer, ou sans rémission (cf. *Sainte Barbe*, 14 ; *Mitotr*, v. 1488 et 1764), et sans crainte, d'une manière terrible. La correction *eston* rétablit la rime.

[— Il est plus probable que ce vers rime avec le précédent. On peut conjecturer *Hep nep remors, poen nac enoe* sans aucun remords, peine ni ennui ; mais *remors* n'est pas connu en moy. bret. ; *a estoc* rappelle *eff a deuz...*, *oar estoe* il s'abaissa, *Gloss*, 659 ; enfin la rédaction primitive de ce couplet a dû être profondément altérée, puisqu'il n'y a plus trace de rime intérieure, et qu'on voit une répétition suspecte (*Saouson*). Il faut conclure, comme sur bien d'autres problèmes dans ces notes : *Non liquet*. E. E.]

* d. y. *Quen* ; *Quen* n'est pas un nom d'homme ; on ne peut supposer une confusion avec *Guen*, parce qu'on aurait eu *Le Guen*. L'autre copie fournissait *Quéau*, nom de famille bien connu, en Basse-Cornouaille et en Léon ; *Quéau* est le bon texte. La seconde copie portait donc le même *explicit* que la première, avec cette seule variante dans l'orthographe du nom du copiste de 1619 ; par conséquent, la seconde copie avait été exécutée, comme la première, d'après le texte transcrit en 1619 par dom Yves Quéau, probablement un recteur de Basse-Cornouaille. Fait curieux, c'est en Cornouaille que cette prophétie guingampaise s'était conservée : c'est de Quimper et de Daoulas que Le Pelletier tenait ses deux copies, lesquelles avaient été exécutées d'après une copie faite en Cornouaille en 1619.

[— Voir plus haut l'étude sur ce nom, à lire *Queu*, variante de *Quéau*. E. E.]